

Avis

Ce texte constitue une version préliminaire et incomplète d'une éventuelle fiche couvrant les impacts de notre consommation d'énergie dans le calcul d'un Indice de progrès véritable (IPV) pour le Québec dont l'élaboration est en cours. Elle fera partie d'une série de fiches touchant l'ensemble des secteurs du développement au Québec. Le dossier est présenté ici dans une forme qui permet une lecture indépendante de cet objectif plus global, tout en fournissant le contexte et les orientations de ce travail.

L'IPV est un indice synthétique élaboré depuis vingt ans par les « économistes écologiques »; ceux-ci insistent sur le fait que toute activité économique est fondée sur le milieu naturel, en termes de ressources, en termes de puits pour les rejets ou comme cadre pour l'ensemble de l'activité humaine via les systèmes géophysicochimiques qui régissent la vie sur la planète. L'objectif principal de l'IPV est de fournir un correctif au PIB lorsque ce dernier est utilisé comme indice de développement et de « progrès », comme c'est le cas généralement.

L'IPV part des dépenses personnelles, la partie la plus importante du PIB, pour ensuite effectuer (i) des soustractions pour tenir compte des impacts négatifs du développement en matière sociale et environnementale et (ii) des ajouts pour tenir compte de contributions au développement qui ne figurent pas dans le PIB. Des exemples des premières sont la pollution de tous genres et l'épuisement de ressources non renouvelables, des deuxièmes, le travail non rémunéré et le bénévolat. Tous ces calculs sont faits en termes monétaires, pour rendre possible et directe la correction du PIB.

L'approche constitue une reconnaissance que le « bien-être » de la population peut être associé, dans un premier temps, à son accès à des biens matériels et à des services fournis par les activités économiques, mais une reconnaissance en même temps que cet accès comporte des coûts. Le calcul de l'IPV soustrait du PIB les coûts des impacts de ces activités, c'est-à-dire les passifs que tout bilan qui se respecte devrait inclure.

La plupart des IPV calculés à ce jour montrent un « développement » pendant les dernières décennies dont les bénéfices sont beaucoup moindres que ceux suggérés par le PIB. Un plafonnement dans la progression de ce développement est également constaté à partir des années 1970.

La publication de l'IPV pour les États-Unis en 2006 fournit une vue globale des travaux impliqués dans cet indice synthétique global. Voir http://www.rprogress.org/sustainability_indicators/genuine_progress_indicator.htm

Les coûts sociaux et environnementaux imputables aux activités agricoles au Québec

Table des matières

- 1. GPI US (2004) : une première approximation des coûts des activités agricoles**
- 2. Un portrait sommaire des agriculteurs du Québec des 50 dernières années**
- 3. L'agriculture québécoise aujourd'hui**
- 4. L'agriculture au Québec n'est pas une activité économique rentable**
- 5. Les coûts des impacts sociaux et environnementaux des activités agricoles : une deuxième approximation**
- 6. L'activité agricole est une activité sociale et communautaire**
- 7. Une nouvelle approche dans les « négociations » avec les producteurs, ici et ailleurs**

1. GPI US – une première approximation des coûts de l'activité agricole

Les travaux sur l'Indice de progrès véritable se butent à un problème très répandu : les données nécessaires pour un calcul rigoureux et précis des coûts sociaux et environnementaux de différentes composantes du « développement » n'existent souvent pas dans une forme respectant des normes normalement invoquées par les économistes et les comptables. Il s'agit d'une négligence soulignée ces temps-ci par plusieurs rapports internationaux (Stiglitz, Commission européenne, OCDE) et qui force un recours à des données partielles ou indirectes. C'est le cas pour plusieurs composantes du calcul de l'IPV pour le Québec, dont l'analyse qui suit pour le secteur agricole.

Il nous paraît donc utile d'établir une base de comparaison pour le calcul des coûts au Québec en partant d'une analyse des travaux sur la situation aux États-Unis. En 2006, *Redefining Progress*, une ONG américaine, a publié une mise à jour d'un IPV pour les États-Unis comportant 25 sous indicateurs, dont plusieurs, pris ensemble, représentent un calcul des coûts sociaux et environnementaux des activités agricoles¹. Les éléments clé des calculs sont les suivants :

| | |
|---|-----------|
| [Pollution de l'eau (sources ponctuelles, non agricoles) ² | 8.5 G\$] |
| Perte de milieux humides | 53 G\$ |
| Dégradation des sols (érosion) | 153.5 G\$ |
| Dégradation des sols (compaction) | 11.3 G\$ |

Notons que ces calculs ne cherchent même pas à estimer les coûts de la pollution de l'eau provenant de sources diffuses, fautes de données, alors qu'il s'agit fort probablement du plus important impact environnemental hors site des activités agricoles. Ils ne comprennent pas non plus les coûts des émissions de NOx dues à l'agriculture intensive et reconnues de plus en plus comme très importantes aujourd'hui³. Le calcul donne néanmoins un montant de \$217 milliards comme estimé des coûts environnementaux et sociaux des activités agricoles aux États-Unis, alors que les recettes monétaires agricoles pour ce pays, pour la période 2002-2005 (couvrant

¹ John Talberth, Clifford Cobb, Noah Slattery, *The Genuine Progress Indicator 2006 : A Tool for Sustainable Development, Redefining Progress* (2006) - www.rprogress.org. Nous n'entrerons pas dans une analyse détaillée de leur travail, préférant mettre l'accent sur les problèmes lors de la présentation de la situation au Québec. L'IPV s'appelle Genuine Progress Indicator, ou GPI, en anglais.

² Cette partie du calcul est présentée ici simplement pour souligner l'absence d'un calcul pour la pollution diffuse dans l'IPV pour les États-Unis, les auteurs concluant que les données n'existaient pas. La pollution de source ponctuelle sera prise en compte dans une autre partie de l'IPV pour le Québec.

³ Quant aux émissions de gaz à effet de serre, dont ceux provenant du secteur agricole québécois, nous en tiendrons compte dans un autre chapitre de ce document. Voir <http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/2003/index.htm#donnees>

donc l'année 2004 dont les chiffres sont en cause ici), étaient en moyenne de 246,3 M\$US⁴. *Les coûts sociaux et environnementaux associés aux externalités de l'activité agricole américaine sont donc du même ordre de grandeur que les recettes globales qu'elle génère!*

Pour arriver à une première approximation des coûts de l'activité agricole au Québec⁵, on peut prendre ce \$217 milliards US et le diviser par 120, environ le ratio de la superficie de territoire agricole utile aux États-Unis par rapport à celle du Québec⁶. Ce premier exercice présume que les pratiques, les impacts et la situation en général dans le domaine de l'agriculture sont comparables aux États-Unis et au Québec, ce qui exigerait, évidemment, des précisions si notre objectif était une comparaison formelle. Nous présumons aussi que la perte globale des forêts de feuillus et des milieux humides au Québec peut être comparée à la perte des seuls milieux humides aux États-Unis, base du deuxième élément du calcul⁷.

Cette comparaison donne un estimé des coûts sociaux et environnementaux de l'agriculture au Québec, sans même tenir compte de la pollution diffuse, de 1 808 G\$, soit 84 % du PIB

⁴ Nous ferons référence dans ce document à deux rapports importants déposés en 2008 : *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture : Pour répondre aux besoins actuels et soutenir l'entrepreneuriat* (février 2008), le rapport St-Pierre, à <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Ministere/md/Publications/nouvellegeneration.htm>, suivant le dépôt du rapport Pronovost, *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir : Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* (janvier 2008), à <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/documentation/rapportfinal.fr.html>. Ici, le Rapport St-Pierre, p.20.

⁵ Une comparaison formelle devrait tenir compte du taux d'échange, mais ne ferait qu'augmenter les coûts en argent canadien.

⁶ Pour les États-Unis, voir <http://www.ers.usda.gov/publications/eib14/>: 235 millions d'hectares de prairies et 177 millions d'hectares de cultures, un total de 412 millions d'hectares, pour 45% de l'ensemble du territoire. Pour le Québec, voir <http://www.protic.net/profs/menardl/2002-geo/territoire-agriculture.html> : il y aurait 3,5 millions d'hectares sous culture ou en prairies, moins de 2% de l'ensemble du territoire, selon certains critères. Voir aussi les superficies fournies par Statistique Canada, (<http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agrc25f-fra.htm> : 3,166,015 ha en 1986, 2,831,857 ha en 2006). St-Pierre indique qu'il y en a 2 millions d'hectares, superficie couramment utilisée par l'UPA, et l'Union paysanne fait référence à une occupation de jusqu'à 8% du territoire dans le passé. Nous prenons un chiffre moyen ici, sans prétendre à une quelconque exactitude. Notre première approximation s'en tient à cela.

⁷ L'IPV de *Redefining Progress* fait un calcul pour la perte des forêts primaires américaines dans une autre section de son indice. Notre intention est de laisser un tel calcul pour le Québec en plan, faute de données disponibles pour évaluer les coûts permanents associés à la disparition de nos forêts de feuillus, en partie pour dégager les sols pour les cultures et les élevages. La question de la contribution de l'exploitation forestière au bien-être (au « progrès ») de la société sera traitée dans une autre fiche de l'IPV.

agricole (la valeur ajoutée nette) qui était 2 152 G\$ à la même époque (2004)⁸. Bref, cette première estimation des coûts de l'agriculture qui ne sont pas comptabilisés par les marchés (ni reflétés dans le PIB) suggère que ces coûts sont du même ordre que les bénéfices de la « croissance » générée. La « croissance économique » dans ce domaine n'est plus quelque chose de positif, mais un exercice destructeur qui mérite une analyse approfondie.

Le calcul du GPI US insiste sur le caractère cumulatif des pertes des services fournis par les écosystèmes disparus – les terres agricoles - tout comme sur le caractère cumulatif de la dégradation (et la perte de productivité de base) des sols. Le montant de ces pertes est ainsi basé sur des estimés qui partent de 1950 (point de départ du calcul). Nous acceptons cette idée, mais l'IPV pour le Québec n'est pas en mesure, dans sa première version, de formuler un tel estimé pour le début de l'ère moderne au Québec, que nous allons dater de 1960, début de la Révolution tranquille.⁹

2. Un portrait sommaire de l'agriculture au Québec depuis 50 ans

L'IPV prend comme situation d'origine pour la définition du « territoire agricole », une fois éliminés la forêt des feuillus et les milieux humides, les prairies sur lesquelles paissent des animaux. Une partie de ce territoire est conçue comme sous exploitation pour la production d'aliments nécessitant le labour des prairies, mais en présumant une complémentarité entre les prairies restantes et les terres labourées : la paille et le fumier résultant du broutage des animaux fournissent des apports nutritifs pour la culture sur terre labourée. Ce labour, par le fait même, entraîne une certaine perte de la matière organique et d'autres composantes essentielles à la fertilité des sols cultivés, ce que l'ajout du fumier et de la paille compense.

Les sols représentant la base même de l'agriculture perdent directement et de façon normale une partie de leur fertilité avec le labour. Ils la perdent également à la suite des efforts pour accroître la production des terres au-delà de leur capacité naturelle; cela se fait en augmentant la superficie sous labour et en ayant recours à des engrais venant de l'extérieur de la ferme. L'exploitation des terres agricoles au Québec a connu une tendance en ce sens avec le temps, en vue de l'obtention d'une plus grande quantité d'aliments pour la consommation interne, pour l'alimentation d'animaux dont les troupeaux étaient également en croissance et pour l'exportation.

Parallèlement à cette tendance, les élevages ont commencé à quitter les pâturages. En effet, la décision d'abandonner les liens internes entre pâturages et labours pour augmenter la production des cultures s'est accompagnée d'un changement d'approche touchant les pâturages aussi. Les élevages ont connu une augmentation de la taille des cheptels grâce à l'apport d'aliments venant de l'extérieur et, progressivement, sont devenus plus ou moins « sans sol », les animaux passant la plupart de leur vie à l'intérieur.

⁸ Source : Statistique Canada, <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agri112e-fra.htm>

⁹ Les coûts cumulatifs de la perte des terres agricoles et des services qu'elles rendent est prise en compte dans ce calcul de l'IPV pour le Québec dans un autre chapitre portant sur l'étalement urbain et les coûts occasionnés par l'urbanisation depuis l'époque de la Révolution tranquille.

Cet accroissement des cultures et des élevages, objectif de l'agriculture intensive dite « industrielle », a augmenté le territoire labouré et a rapidement dépassé la production résultant « naturellement » d'une complémentarité théorique et idéale entre les prairies et les terres sous labour. Pour soutenir l'accroissement, les producteurs ont donc introduit, dans le processus de culture, d'abord des engrais inorganiques provenant de l'extérieur des fermes et, plus récemment, du lisier provenant d'élevages sans sol. Pour les animaux élevés « sans sol », l'alimentation s'est faite en grande partie par apports de nourriture concentrée (moulées) venant de l'extérieur de la ferme.

L'apport d'engrais inorganiques venant de l'extérieur de la ferme pour les cultures et de nourriture concentrée pour les animaux constitue en fait le moyen utilisé par les producteurs pour compenser la perte progressive de qualité des sols cultivés et l'abandon progressif des prairies d'origine qui permettent une exploitation soutenable dans un sens strict. En même temps, cette approche tend à réduire les sols à des substrats physiques pour une culture « hydroponique » et, avec les élevages sans sol, à des lieux d'épandage des lisiers produits « en quantité industrielle ». Il s'agit d'une approche qui néglige l'apport naturel du « territoire agricole » comme prairies et comme base des cultures, et occasionne une dépendance plus ou moins complète envers les facteurs externes. Tout ce processus de transformation de l'agriculture « d'origine »¹⁰ en agriculture « industrielle » s'accompagne, depuis des décennies, d'impacts importants sur le milieu naturel, *in situ* et à l'extérieur des fermes, ainsi que sur les communautés rurales où vivent les agriculteurs.

Il est utile de regarder certains aspects fondamentaux du recours aux intrants venant de l'extérieur de la ferme. L'intention du producteur en utilisant des engrais inorganiques et, selon le besoin qui se présente par après, des pesticides, est d'augmenter sa production et par conséquent ses bénéfices. Par ailleurs, cette « industrialisation » de l'agriculture¹¹ a amené une autre pratique qui mérite un commentaire. L'achat des semences est devenu un phénomène normal pour le producteur, qui ne conserve plus ou ne possède plus ses propres semences¹². De plus, depuis une dizaine d'années, l'introduction de cultures OGM a forcé les agriculteurs à acheter leurs semences; la hausse des coûts des semences depuis ce temps n'est sûrement pas étrangère à ce phénomène

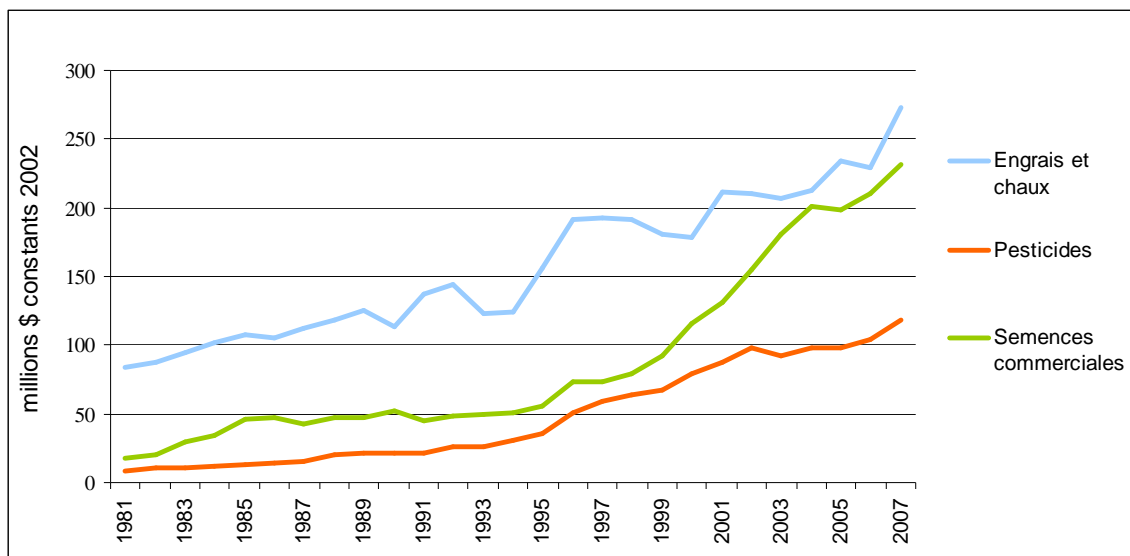
¹⁰ Nous ne voulons pas suggérer que l'agriculture de l'époque des premiers colons représente l'idéal pour l'avenir. Nous nous référons plutôt à une agriculture soutenable « théorique » qui est capable de maintenir le recyclage en boucle des différents éléments nutritifs sur le territoire (la ferme ou la région) et qui peut être ainsi considérée comme un modèle pour une agriculture qui peut « durer », qui serait « viable ». Les coûts des impacts de l'agriculture, pour l'IPV, se calculent à partir du moment où le processus délaisse ce modèle.

¹¹ Ibid., p.6. Voir le Tableau xx de la fiche technique pour les chiffres.

¹² Pour la plupart des facteurs associés à la transformation de l'agriculture, l'industrialisation sur la ferme s'est accompagnée d'une concentration très importante des fournisseurs des intrants, normalement réduits à environ une dizaine à l'échelle mondiale, dans chaque cas.

Sur trente ans, les coûts des engrais inorganiques, des semences achetées et des pesticides pour les cultures ont plus que doublé (voir le Tableau xx de la fiche technique pour les chiffres). La Figure 1 montre l'évolution de ces tendances.

Figure 1 Les dépenses pour les semences, pour les engrais inorganiques et pour les pesticides - 1981-2008, en millions de dollars constants 2002¹³



Source des données : Statistique Canada¹⁴

En dépit de l'engagement formel du gouvernement datant de la fin des années 1980 de réduire l'utilisation de pesticides de moitié, le recours à ces intrants s'avère inhérent à l'activité; du moins, le coût de ces intrants a augmenté de façon constante pendant toute la période 1981-2008. Et même si un effort important a été fait pour réduire l'utilisation excessive d'engrais inorganiques et pour remplacer une partie de ceux jugés nécessaires par les fumiers et les lisiers provenant des élevages, le coût de ces intrants a augmenté également de façon constante pendant toute la période.

Nous ne nous penchons pas sur les quantités absolues en cause mais sur l'aspect monétaire de ce recours; ces coûts ont connu des augmentations quand même moins importantes que la valeur de

¹³ Les indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'Est du Canada (source Statistique Canada, Tableau 328-0014 et 328-0001) ont été utilisés pour exprimer les valeurs en dollars constants de 2002

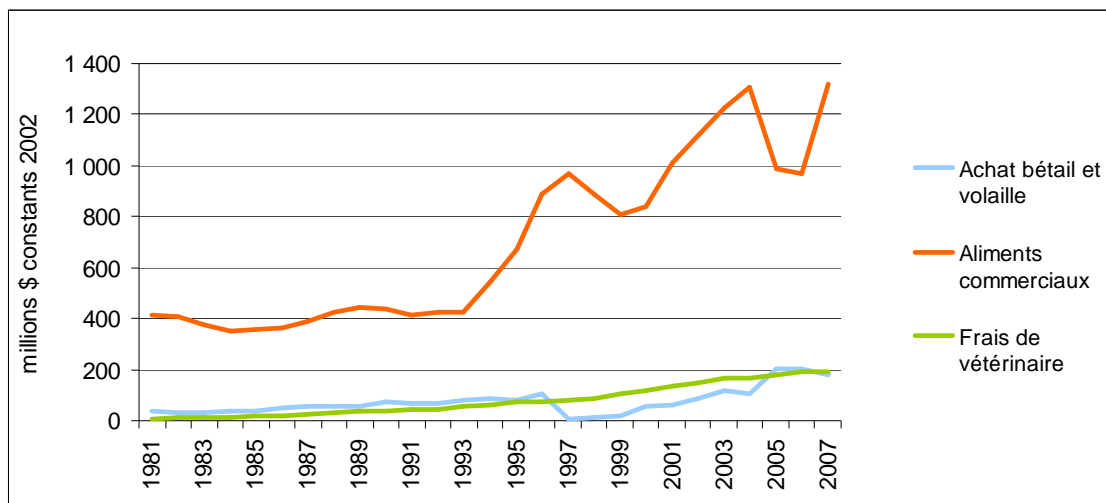
¹⁴ Division de l'agriculture, Section des revenus et des prix agricoles : « Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement, Statistiques économiques agricoles », novembre 2009, no. 21-012-X, au catalogue, vol.8, n.2 ISSN 1705-0936.

la production correspondante. Il s'agit de l'objectif de la transformation de l'agriculture qui mettait à risque le producteur, les écosystèmes et la société.

Pendant la même période, les intrants venant de l'extérieur de la ferme pour les élevages ont également connu des hausses importantes. Il s'agit de l'achat de bétail et de volaille, d'aliments commerciaux et de services vétérinaires¹⁵. Ce portrait montre, comme pour les intrants touchant les cultures, une transformation importante du système « d'origine », où la production était fonction de la capacité de la terre à nourrir les animaux et les humains qui y demeuraient. Les élevages dépendent de plus en plus d'une alimentation venant de l'extérieur de la ferme et, selon un phénomène analogue à celui des cultures où le recours aux pesticides est devenu essentiel, le recours à des produits pharmaceutiques pour assurer la santé des animaux, pour stimuler leur croissance et pour augmenter leur production de lait, est devenu un aspect essentiel de cette activité, ce qui ne se fait pas sans risque pour la santé humaine.

La Figure 2 montre l'évolution de ce deuxième groupe de tendances, où les aliments commerciaux dominent le bilan.

Figure 2 Les dépenses pour l'achat de bétail et de volaille, pour les aliments commerciaux et pour les services vétérinaires au Québec - 1981-2008



Source des données : Statistique Canada

Le pic récent dans le coût des engrais inorganiques (Figure 1) et dans le coût des aliments commerciaux (Figure 2) est relié à une pression mondiale devenue très forte pour de tels produits de base. Statistique Canada en présente le portrait dans un rapport de 2009 qui souligne que « les augmentations marquées des prix des entrées provoquent la plus forte hausse des dépenses agricoles depuis 1981 ».

¹⁵ Voir le Tableau 1 pour les chiffres. Statistique Canada fournit les dépenses globales pour les services vétérinaires; l'achat de produits pharmaceutiques est inclus dans ces dépenses, mais ne peut pas en être désagrégé. Nous prenons donc le quart de ces dépenses comme estimé des dépenses pour l'achat des produits pharmaceutiques.

Faits saillants : Les dépenses agricoles ont connu une hausse de 9,4 % en 2008 pour se chiffrer à 42,5 milliards de dollars [pour tout le Canada]. Il s'agit de l'augmentation la plus substantielle ayant été observée depuis 1981. Les fortes hausses des prix enregistrées pour un grand nombre d'intrants importants tels que l'engrais, les aliments pour animaux et le carburant pour la machinerie agricole ont constitué les principaux facteurs de cette augmentation. Près des deux tiers de la hausse des dépenses agricoles sont attribuables aux augmentations qu'ont connues ces trois intrants.¹⁶

L'agence de statistiques canadienne fournit une analyse de ces informations dans le même document :

Analyse : Les dépenses agricoles ont connu une hausse de 9,4 % en 2008 pour se chiffrer à 42,5 milliards de dollars. Il s'agit de l'augmentation la plus substantielle ayant été observée depuis 1981. Les fortes hausses des prix enregistrées pour un grand nombre d'intrants importants tels que l'engrais, les aliments pour animaux et le carburant pour la machinerie agricole ont constitué les principaux facteurs de cette augmentation. Près des deux tiers de la hausse des dépenses agricoles sont attribuables aux augmentations qu'ont connues ces trois intrants.

La forte demande mondiale pour la plupart des produits de base pendant la première partie de 2008 a provoqué une montée en flèche des prix. Les prix du carburant pour les machines ont participé à cette hausse, les prix du carburant diesel ayant augmenté de 45,5 % pendant les trois premiers trimestres de 2008 par rapport à la même période en 2007 selon l'Indice des prix des produits industriels (IPPI)¹⁷. Au cours du quatrième trimestre, alors que les prix affichaient une importante régression en raison du fléchissement de la demande mondiale, laquelle était affectée par le début de la crise financière et le ralentissement économique, la plupart des utilisations agricoles étaient déjà réglées.

Les prix des engrais, soutenus par les prix élevés des cultures, ont également enregistré une forte hausse pendant la majeure partie de 2008, avant de connaître un léger repli à la fin de l'année. Les prix ont affiché une hausse moyenne de 61,2 % en 2008 selon l'IPPI.

La plupart des prix des céréales fourragères ont suivi une tendance similaire, les prix ayant atteint un sommet au cours de l'été pour ensuite reculer pendant le dernier trimestre. En règle générale, les prix des céréales fourragères ont enregistré des augmentations supérieures à 10 % en 2008.

Dans le contexte de cette analyse, il importe de souligner plusieurs éléments qui sont fondamentaux pour notre propre analyse. La décision de délaissier la production agricole « d'origine » pour augmenter la production comportait des risques à plusieurs niveaux. Les producteurs sont devenus dépendants de sources externes pour leurs intrants. Ceux-ci proviennent d'autres exploitations – quand ce n'est pas de l'industrie chimique et de l'industrie minière - qui s'exposent aux mêmes jeux de dépendance externe. Tous ces intrants sont sujets, par le même

¹⁶ Statistique Canada, op.cit., p.5.

¹⁷ Cette question est traitée dans le chapitre sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

processus fondamental, à des fluctuations de prix découlant des jeux des marchés auxquels les producteurs se soumettent. Le manque de contrôle sur les intrants et sur les extrants comporte par ailleurs un risque pour le milieu environnant, qui n'est plus en équilibre « naturel ». Tous ces facteurs, ainsi que la concentration qui se développe dans ces marchés, représentent des risques pour les producteurs, pour l'environnement et pour la société.

L'effort de globalisation visant à produire pour les marchés internationaux et donc à entrer en concurrence comporte une augmentation des pressions sur la capacité de production de l'ensemble des terres agricoles de la planète. Même si la demande dont parle Statistique Canada vient surtout des pays riches, la production pour assurer l'offre vient de partout.

Les réactions à la crise financière qui éclatait en 2007, de la part des spéculateurs et des pays producteurs eux-mêmes, a mis en évidence le déséquilibre entre l'offre et la demande à l'échelle mondiale. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la population humaine a triplé, et même si la grande majorité de cette population vit dans des pays pauvres, ce déséquilibre risque d'être source de stress pour l'ensemble des sociétés dans les années à venir. Nous traiterons ailleurs dans le travail sur l'IPV de la question du pic du pétrole qui est inéluctable. Ici, nous soulignons seulement que notre volonté de participer à la « globalisation » a finalement confronté l'agriculture québécoise à l'instabilité des marchés à l'échelle mondiale, reflet à grande échelle de la volonté des producteurs québécois de rechercher une production accrue au-delà de la capacité naturelle des terres.

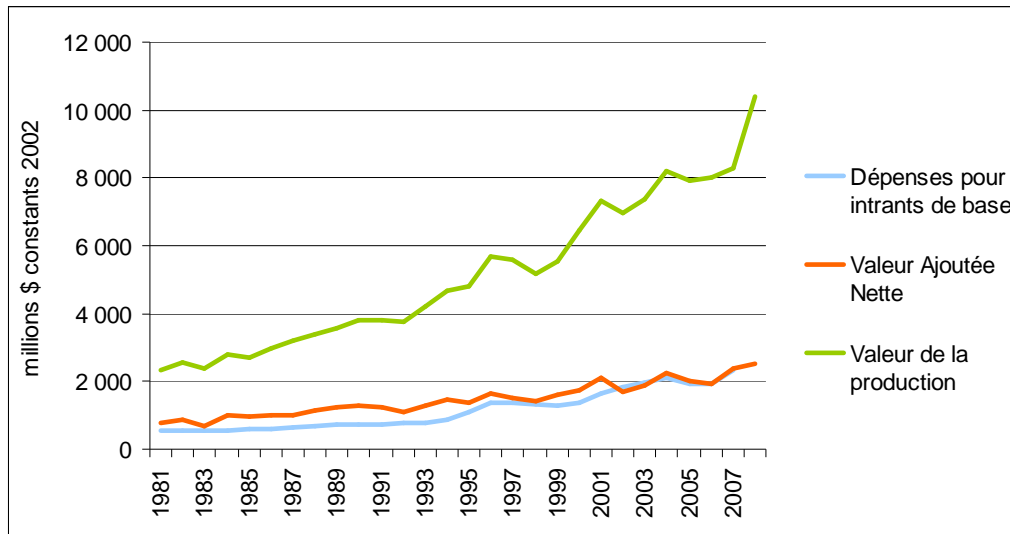
De façon générale, ces interventions de l'ensemble des producteurs québécois, et cela au fil des années, se sont exprimées par une hausse de la valeur ajoutée nette, soit le bénéfice après déduction des coûts (et base du calcul du PIB). Cet indicateur est suivi comme principal indice de succès ou non d'une industrie, et de l'ensemble de l'économie. Le recours aux intrants venant de l'extérieur des fermes ne continuerait pas s'il ne comportait pas des retombées positives, puisqu'il y a des coûts à amortir associés à ce recours.

On peut avoir une idée de ces retombées en regardant autrement les dépenses pour cet ensemble d'intrants provenant de l'extérieur de la ferme. Cet ensemble représente moins de la moitié de toutes les dépenses, mais constitue la partie associée directement à l'intervention visant la transformation de la production « d'origine » et comportant un risque à plusieurs niveaux.

Les dépenses totales représentent environ les deux tiers de la valeur de la production. La valeur ajoutée nette, ce qui est recherchée, représente entre le quart et le tiers de la valeur de la production. Autrement dit, pour générer un bénéfice, il faut générer entre trois et quatre fois autant d'activité dans les marchés. Finalement, les dépenses de base que nous avons identifiées comme représentant un risque pour le producteur, et plus globalement, pour la société et les écosystèmes, sont presque l'équivalent de la valeur ajoutée nette. La Figure 3 le montre¹⁸.

¹⁸ Les chiffres qui soutiennent ce graphique se trouvent aux Tableaux 1 et 3 plus loin. Source pour la valeur ajoutée nette : Statistique Canada, *Compte de la valeur ajoutée agricole : Statistiques économiques agricoles*, mai 2010, no. 21-017-X au catalogue; pour la valeur de la production, CANSIM Tableau 002-0004.

Figure 3 Les dépenses de base, en relation avec la valeur de la production agricole et la valeur ajoutée nette 1981-2008, en millions de dollars constants 2002¹⁹



Source : Statistique Canada, ibid.

Pendant les trente dernières années couvertes par les graphiques (un peu moins pour la Figure 3), le territoire québécois a connu d'autres « retombées » qui ne rentrent pas dans les statistiques économiques officielles. Il s'agit d'importants changements sociaux et environnementaux ayant généré des coûts.

3. L'agriculture québécoise aujourd'hui

L'objectif du présent exercice est de trouver une façon de décrire l'agriculture québécoise en termes monétaires, en tenant compte non seulement des bénéfices escomptés mais aussi de ces coûts, décrits en termes généraux. Pour cela, il faut esquisser un portrait de la situation plus équilibré que celui qu'on nous présente depuis des décennies lorsqu'il est question du « développement » du territoire.

- i. De moins en moins de gens pratiquent l'agriculture. St-Pierre donne 61 257 fermes en 1971, 30 675 en 2006, et distingue les 30 000 familles et les quelque 43 000 travailleurs professionnels dans ces familles (ou dans des entreprises).

¹⁹ Les indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'Est du Canada (source Statistique Canada, Tableau 328-0014 et 328-0001) ont été utilisé pour exprimer les dépenses pour intrants de base en dollars constants de 2002 et l'indice des prix des produits agricoles (IPPA) pour le Québec (source Stat Can Tableau 002-0022) pour la valeur de la production et la valeur ajoutée nette.

- ii. En contrepartie, la taille moyenne des fermes a augmenté de beaucoup. St-Pierre donne 30 hectares, en 1971 contre 81 ha, en 2006. Et les moyennes cachent une taille médiane encore plus petite.
- iii. Les agriculteurs représentent donc une plus petite part de la population rurale, dans les villages du sud du Québec, et la superficie globale des terres a diminué. Ceci représente « l'abandon pur et simple de l'agriculture sur de vastes pans du territoire québécois, soit là où les conditions ne se prêtaient pas à une agriculture intensive ».²⁰

Voilà pour une première partie, sociale, du petit portrait socio-économique de l'agriculture du Québec. Il importe d'y ajouter des éléments plus strictement économiques pour que le portrait commence à parler :

- iv. Le revenu moyen annuel – le bénéfice net - d'un agriculteur exploitant une ferme était d'environ 20 000 \$, pour la période entre 2002 et 2006. Par contre, comme le souligne le rapport Pronovost (p.47; voir aussi le rapport St-Pierre), les fermes avec des recettes importantes, au-dessus de 250 000 \$, avaient un revenu net moyen de 117 000 \$ en 2006, ce qui diminue d'autant le revenu moyen des petites exploitations.
- v. Ces chiffres suggèrent que ce n'est que les grandes fermes qui retirent un bénéfice raisonnable de l'activité agricole, les exploitants de petites fermes se voyant dans

²⁰ Comme mentionné plus haut, il y a environ 3,5 millions d'hectares de terres agricoles au Québec; le Québec n'est pas riche en potentiel agricole. Ruiz et Domon, dans *Le Devoir* du 25 juillet 2007, commentent la situation :

« La ministre des Affaires municipales et des Régions et son collègue de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation annonçaient récemment un nouveau programme de soutien aux petites entreprises agricoles vouées au développement de « produits du terroir ». Bien que la portée réelle de ce programme reste à mesurer, cette annonce représente un moment significatif pour l'agriculture et les territoires ruraux québécois.

Elle constitue effectivement une première reconnaissance de l'incapacité du modèle d'agriculture productiviste, qui a guidé les programmes et les politiques agricoles au cours des 30 dernières années, à répondre aux attentes actuelles de la société québécoise et à assurer le développement viable de nos collectivités rurales.

D'une part, ce modèle a conduit à l'abandon pur et simple de l'agriculture sur de vastes pans du territoire québécois, soit là où les conditions ne se prêtaient pas à une agriculture intensive. D'autre part, même là où celle-ci s'est pleinement déployée, soit presque essentiellement dans la plaine du Saint-Laurent, elle n'a pu assurer l'essor économique, social et démographique des collectivités. La diminution spectaculaire du nombre de fermes (entre 1951 et 2001, il est disparu en moyenne de cinq à six fermes par jour au Québec) et de la population agricole (aujourd'hui à peine plus de 6 % de la population rurale) y a effectivement remis en cause la viabilité des collectivités. Le mémoire déposé par la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec est éloquent: l'essor qu'y a connu l'agriculture intensive n'a pu assurer le maintien d'une population suffisante pour garantir les services de base (école, épicerie, etc.).

Afin d'éviter de s'engager davantage sur une route qui mène à l'impasse, il est essentiel que le Québec modifie en profondeur sa vision des territoires agricoles et ruraux, et celle de ses politiques et de ses programmes d'aide. »

l'obligation d'occuper un emploi rémunéré en dehors de la ferme. Pour mieux comprendre la situation, il faut se référer à d'autres éléments du rapport Pronovost.

- a. Trente pourcent des entreprises agricoles ne réussissent pas à couvrir leurs dépenses.
- b. Le ratio d'endettement des agriculteurs est passé de 28,4 % en 2001 à 32,2 % en 2005, beaucoup plus élevé que celui de l'Ontario (20,4 %) et celui des États-Unis (11,4 %).
- c. Les paiements faits par les gouvernements fédéral et provincial aux petites entreprises (non constituées en société) étaient en moyenne deux fois plus élevés que le revenu net tiré de la vente des produits de ces entreprises (Rapport Pronovost, p. 48).

Le Rapport Pronovost souligne que l'agriculture québécoise ne survivrait pas sans l'aide des gouvernements et propose (comme nous) qu'ils continuent à soutenir les agriculteurs. Il reste qu'il y a plusieurs distinctions importantes à faire à cet égard :

- vi. Le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) a versé des compensations de 5,5 G\$ aux producteurs pendant les 10 dernières années. En sus, la Financière agricole, qui administre le programme ainsi que les fonds fiduciaires de l'ASRA, accuse un déficit cumulé qui était de l'ordre d'un milliard de dollars en 2008, déficit qui augmentera dans les années à venir.²¹
- vii. Cette situation existe dans un contexte où 40 % de la production agricole québécoise est assujettie à la gestion de l'offre, secteur où des tarifs douaniers remplacent le soutien gouvernemental pour en assurer la rentabilité (technique). Ces protections sont menacées puisqu'elles ne respectent pas les principes des marchés libres, et risquent de disparaître, éventuellement. Les quotas qui y sont associés sont, par ailleurs, sujets à de la spéculation (Rapport Pronovost, p.71) et montrent l'omniprésence de cette activité qui n'a rien à voir avec la véritable production de denrées alimentaires.
- viii. Selon l'analyse présentée par St-Pierre, l'ASRA n'est finalement pas un programme de stabilisation mais plutôt un programme d'incitatifs financiers pour les grands producteurs.
 - a. Parmi les 18 productions qui sont soutenues par l'ASRA²², 9 ont été soutenues pendant chacune des 20 dernières années, 8 des 9 autres en ont eu besoin pendant environ 15 des 20 années, en moyenne. Seule la production de pommes de terre se tire d'affaire de manière « raisonnable »!
 - b. Quatre programmes reçoivent 64 % de l'aide : maïs, bouvillons, porcs, porcelets. Une petite partie de ces producteurs (7% des producteurs de porcs et 12% des producteurs de porcelets), les plus grands, reçoit près de la moitié des

²¹ Rapport St-Pierre, p.21.

²² Nous suivons le tableau du rapport du CDD de décembre 2007.

compensations (46 % et 45 %). Les premiers reçoivent une compensation moyenne de 558 000 \$, les deuxièmes 107 000 \$. Pour les bouvillons, 8 % des producteurs reçoivent 63 % de l'aide, mais ce programme comporte seulement le tiers des compensations versées aux producteurs de veau de grain, où seulement 23 grandes entreprises reçoivent 54 % des compensations, pour une moyenne de 297 000 \$, et aux producteurs de veau de lait, où seulement 42 grandes entreprises reçoivent 31 % des compensations, pour une moyenne de 310 000 \$ (Rapport Pronovost p.61).

- c. Comme le rapport Pronovost (et le rapport du CDD) le soulignent, les productions les plus déficitaires ont connu la plus grande croissance au fil des vingt dernières années : l'ASRA étant basé sur le volume des productions, certains producteurs y ont vu un intérêt pour produire plus, pour retirer plus – même s'ils savaient d'avance, en fonction de l'expérience, que leurs productions étaient et seraient déficitaires trois années sur quatre, sinon plus.
 - d. Seulement trois régions semblent prospérer en fonction des programmes d'aide : Montérégie, Beauce-Appalaches, Centre du Québec. Elles reçoivent 67 % de l'aide, et une bonne partie des productions de ces régions vise l'exportation (entre autres, le secteur du porc).
- ix. Ce portrait de l'ASRA permet de « corriger » l'impression que seules les grandes entreprises agricoles sont rentables (iv. et v. plus haut). En effet, ces grandes productions reçoivent la grande majorité du soutien de l'État, à un niveau bien plus important que celui des « fermes familiales », où les producteurs sont obligés d'occuper un emploi à l'extérieur de la ferme.²³ Plus généralement, l'ensemble des producteurs survit actuellement soit grâce à un soutien de l'État soit grâce à la protection de la gestion de l'offre, même si cela n'est pas nécessairement le cas pour plusieurs grands producteurs.

4. L'agriculture au Québec n'est pas une activité économique rentable²⁴

À la lumière du portrait esquissé, il est clair que la situation de l'agriculture au Québec mérite une révision en profondeur et des changements fondamentaux dans l'approche du gouvernement; la contribution des rapports Pronovost, Saint-Pierre et Ouimet, ainsi que la contribution du rapport du Commissaire au développement durable, ont été de jeter les bases pour de tels changements. Avant de présenter une deuxième approximation des coûts sociaux et environnementaux occasionnés par les activités agricoles au Québec, cette fois-ci sur la base de

²³ Le mémoire de Denis Boutin fournit d'importantes informations sur la contribution sociale des différents types d'entreprises. Voir *Agriculture et Ruralité québécoises : Analyse des impacts socio spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations* (août 1999).

²⁴ C'est-à-dire selon le modèle économique dominant basé sur une croissance continue de l'activité des marchés. Nous prétendons que l'économie est une activité qui est insérée d'emblée dans son contexte social et environnemental et qui doit en tenir compte en priorité.

données québécoises, il importe de mieux situer la véritable contribution de l'agriculture à la société québécoise, dans la perspective fournie par ces rapports.

Le Rapport Pronovost présente une image de l'étendue de l'aide gouvernementale dans un ensemble de pays, la plupart développés. Le Canada figure, avec les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, parmi les pays où l'aide est la moins importante. En même temps, le rapport souligne que le revenu net des producteurs agricoles non constitués en société est deux fois moins élevé que les paiements faits par les deux niveaux de gouvernement, principalement le gouvernement provincial, à ces producteurs.

En 2004, les paiements directs nets reçus par l'ensemble des agriculteurs québécois représentaient 725 M\$, montant qui a augmenté à 838 M\$ en 2006²⁵. Ces paiements comprenaient un apport fédéral minime d'environ 7 M\$ en 2004, mais de 181 M\$ en 2006, pour le soutien du revenu; le Québec fournissait pendant ces deux années, en moyenne, plus de 450 M\$ via l'ASRA (452 M\$ et 457 M\$), environ 40 M\$ en assurance récoltes (41 M\$ et 30 M\$), des subventions pour les infrastructures visant à limiter la pollution diffuse (122 M\$ et 69 M\$), la remise pour impôt foncier de 83 M\$ et 100 M\$; d'autres programmes fédéraux montaient à 17 M\$ en 2004 et à 49 M\$ en 2006.

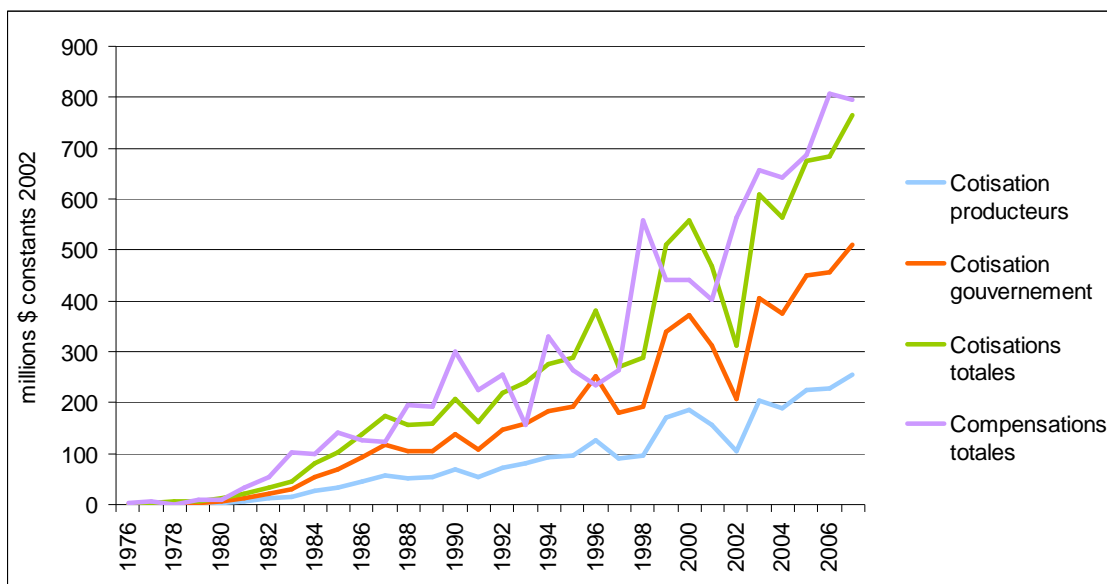
La Figure 4 présente les contributions globales de l'ASRA, principal programme de soutien; le tiers des contributions est fourni par les agriculteurs et les deux tiers par le gouvernement provincial. Elle montre ce que le Rapport Pronovost identifie comme le déficit cumulé du programme, la différence entre les cotisations totales et les compensations totales. Ce déficit, pour la durée du programme, représentait, en 2007, 785 M\$.²⁶

Figure 4 Le programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles 1976-2006 en millions de dollars constants 2002²⁷

²⁵ Rapport Pronovost, p.53.

²⁶ Le Tableau 1 fournit les détails des différentes composantes du programme. Source pour le déficit cumulé de l'ASRA en date du 31 mars 2009 : comm. pers. FADQ.

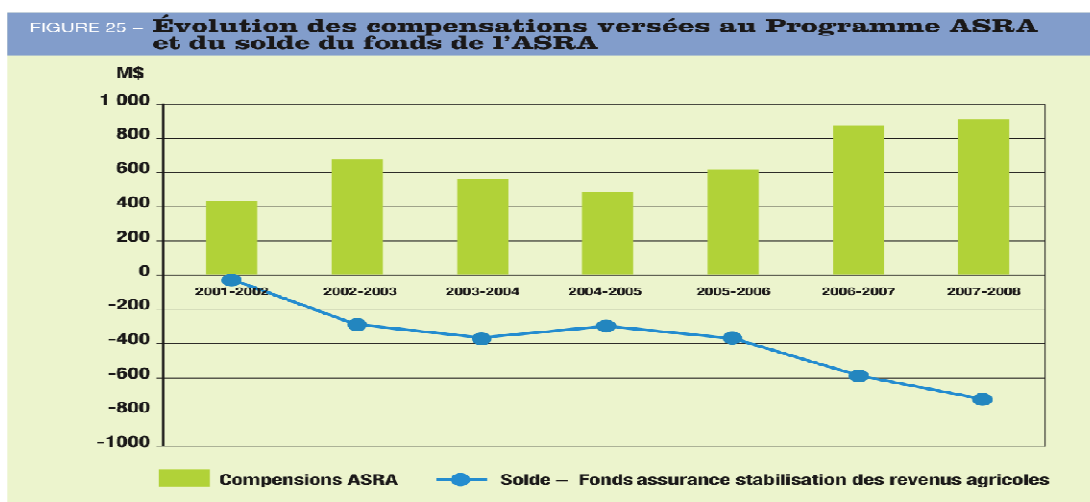
²⁷ L'indice des prix des produits agricoles (IPPA) pour le Québec (source Statistique Canada, Tableau 002-0022) a été utilisé pour exprimer les valeurs en dollars constants de 2002



Source : FADQ

Un graphique du Rapport St-Pierre présente la situation autrement, montrant une progression constante dans les coûts du programme et le déficit cumulé qui en résulte.

Figure 5 L'ASRA et le solde du Fonds de l'ASRA



Source : Rapport St-Pierre, p.22

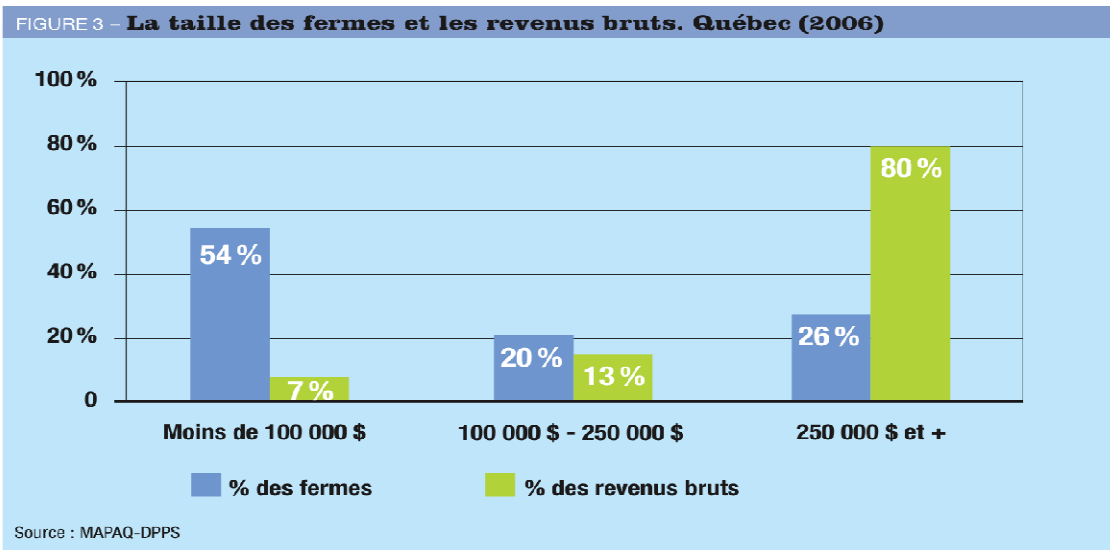
Comme mentionné plus haut, cette aide, en ce qui concerne l'ASRA seule, représente un total de 5,5 G\$ pour la période 1997-2006, montant auquel il faut ajouter le déficit cumulé par la Financière agricole d'environ 1 G\$ en 2008²⁸. Résultat net : les paiements gouvernementaux en 2006 montaient à 838 M\$ alors que les revenus nets des agriculteurs étaient de 433 M\$. Pour le

²⁸ Ce déficit dans le transfert des fonds de l'État à la FADQ a été réglé à l'automne 2009.

répéter, l'aide gouvernementale représente le double des revenus nets, et en dépit de cela bon nombre d'agriculteurs sont obligés, répétons-le, d'occuper un deuxième emploi pour s'assurer un revenu raisonnable, l'aide et leurs revenus agricoles montant à environ 70 000 \$ en moyenne²⁹.

Un dernier graphique fourni par le Rapport St-Pierre permet de saisir la situation de l'agriculture et des agriculteurs assez clairement.

Figure 6 La distribution des compensations venant de l'ASRA



Source Rapport St-Pierre, p. 12

En termes monétaires, ce portrait n'est manifestement pas le portrait d'une activité *économique* censée assurer le progrès de la société. D'une part, la très grande partie des producteurs agricoles – les trois quarts - n'a pas relevé le défi qu'ils se sont donné en cherchant à augmenter leur production. Ils ne survivraient pas sans l'aide du gouvernement, et malgré cette aide, la plupart sont obligés de détenir un emploi à l'extérieur de la ferme. D'autre part, le programme d'assistance gouvernemental maintient tout juste les trois quarts des fermes en existence, alors qu'il permet seulement au quart restant de réussir sur les marchés. Pour ces dernières, les paiements gouvernementaux ressemblent plus à des suppléments de revenus, puisque leurs revenus propres sont déjà suffisants.

Ce portrait déprimant n'est pourtant pas l'impression laissée par les bilans fournis par les responsables de ce secteur de l'économie québécoise. Les « recettes monétaires agricoles » de plus de 6 G\$ en 2006 tendent à suggérer que ces transactions, et la « croissance » au fil des années qui leur est associée via la valeur ajoutée qui s'y trouve (voir la Figure 3), ont contribué à une amélioration du bien-être de la population.

²⁹ Rapport Pronovost, p.47.

On doit revoir cette analyse. L'agriculture est déficitaire *en termes économiques normaux*, en dépit de l'importance qui est souvent associée aux activités du secteur. Finalement, cette importance semble limitée à sa contribution à la balance de paiements du Québec : en finançant les agriculteurs, l'État fait croître les exportations et permet à la société de se sentir un peu mieux dans sa peau devant ses très importantes importations (tout le pétrole, tous les appareils électroniques, toutes les automobiles, une grande partie des aliments, dont les fruits et les légumes en hiver...). Autrement dit, les soutiens gouvernementaux à l'agriculture permettent à la société de consommer en se donnant l'illusion de justifier cette consommation en fonction des « productions » québécoises.³⁰

5. Les coûts monétaires des impacts sociaux et environnementaux des activités agricoles : une deuxième approximation

Dans le contexte de ce portrait socio-économique d'un territoire agricole d'origine postulé et de son évolution dans le temps, nous présentons ici une deuxième approximation des coûts des impacts environnementaux et sociaux de l'agriculture. Pour ce faire, nous partons directement de la situation au Québec, pour tenter de monétariser ces impacts³¹. La situation est connue de tout le monde, mais jamais mise en contexte en fonction d'une évaluation qui tient compte non seulement des bénéfiques mais également des coûts. Nous en tirons les conclusions qui s'imposent, peut-être davantage dans cette période de crises, non seulement des marchés financiers et de l'économie mondiale, mais du secteur agricole québécois plus spécifiquement, et pour ses raisons propres.

Le portrait global esquissé jusqu'ici se présente donc ainsi, dans les dernières années (voir en partie les Figures 3 et 4):

| | |
|--|----------------------|
| Recettes | entre 5 G\$ et 6 G\$ |
| Soutien gouvernemental | environ 1 G\$ |
| La valeur ajoutée nette des activités agricoles (2004) | 2 152 G\$ |
| Revenus nets des producteurs | environ 500 M\$ |

- sauf que ce portrait est très incomplet, comme bilan. Il faut y ajouter le coût des impacts de l'agriculture sur l'environnement et sur la société découlant des risques que les producteurs ont

³⁰ Le Rapport St-Pierre souligne que maintenir cette situation comporte un « coût élevé » (p.8).

³¹ Pour préciser : Nous considérons les dépenses de base comme l'origine des activités qui génèrent les impacts. Ces dépenses représentent une petite partie des recettes provenant des activités agricoles, et le choix respecte donc une hypothèse à l'effet que ces dépenses contribuent à générer les impacts, sans être en relation directe avec ceux-ci. Il s'agit de la principale hypothèse que nous avons adoptée face à l'absence de données monétaires pour les coûts des impacts. La première approximation de ces coûts via les travaux du GPI US fournit une référence pour l'exercice et confirme l'à-propos de l'hypothèse.

assumés en transformant l'agriculture d'origine. Il s'agit de problèmes qui remontent à au moins trois décennies mais qui n'ont jamais été pris en compte dans l'établissement du « bilan économique » du secteur. Le PIB, indicateur phare pour ce bilan, ne tient aucunement compte des « passifs » générés par les activités agricoles, les considérant, suivant le modèle économique courant, comme des « externalités » qui ne rentrent pas dans le bilan.

Pour poursuivre la présente analyse et fournir un portrait plus juste de la situation, il faut donc évaluer les coûts suivants :

- les pertes de sols agricoles par l'érosion;
- les impacts sur les cours d'eau d'un débit accru résultant des travaux de drainage des terres agricoles;
- les impacts des matières naturelles, chimiques et pharmaceutiques érodées ou ruisselées des terres agricoles ou provenant des élevages et qui se retrouvent dans les cours d'eau, où elles interfèrent avec le fonctionnement des écosystèmes (sédimentation, eutrophisation, ...);
- les risques pour la consommation d'eau potable qui doit être traitée dans des usines de traitement;
- la dégradation des sols restants et la perte de leur productivité naturelle, si on ne tient pas compte des impacts à long terme des pratiques agricoles;
- la perte de biodiversité dans les milieux aménagés pour l'agriculture, qui doivent maintenir des écosystèmes au moins fonctionnels, même si appauvris;
- la déstructuration des villages et de la campagne associée entre autres à l'évolution des productions couvertes par l'ASRA;³²
- les impacts sur l'atmosphère des émissions de NOx résultant du recours à des engrais chimiques à grande échelle.

Comptabiliser ces coûts n'est pas tâche facile. Les données manquent – les décideurs ne s'y intéressent pas beaucoup - autant qu'elles existent pour ce qui est des contributions au PIB³³. Nous avons vu que les chercheurs qui ont produit l'IPV pour les États-Unis ont pu estimer une valeur pour la perte des sols ainsi que pour leur compaction. Au Canada, différentes recherches existent sur ces questions, mais les données actuellement disponibles, et les séries de ces données, sont déficientes, tout comme les paramètres définissant la dégradation des sols elle-même. Les efforts pour fournir la valeur monétaire de ces impacts font cruellement défaut.

³² Voir les travaux de Denis Boutin déjà mentionnés pour une évaluation des conséquences de ce dérapage.

³³ À noter les interventions récentes de l'OCDE, du comité Stiglitz pour la France, et de la Commission Européenne, entre autres, visant à corriger cette comptabilité grossièrement déficiente et trompeuse.

Comme contexte pour un ensemble d'interventions gouvernementales visant à soutenir l'agriculture québécoise, il importe de souligner, comme le fait le rapport Pronovost, que celle-ci est nordique et doit composer avec un climat rigoureux qui diminue la « compétitivité » des entreprises agricoles lorsque celles-ci sont mises en concurrence avec des entreprises sises plus au sud. La volonté d'insérer le Québec dans le mouvement de globalisation, volonté exprimée clairement par le syndicat des producteurs lors des débats sur la ratification de l'ALÉNA, doit prendre en compte ce désavantage; c'est en partie la transformation de l'agriculture en activité industrielle dépendant de moins en moins du territoire lui-même qui a permis ces interventions.

L'analyse faite par Pronovost et par St-Pierre des efforts de l'État québécois et du gouvernement fédéral pour soutenir l'agriculture ainsi mise en concurrence découle en partie de cet inconvénient, de ce « désavantage comparatif ». Il ne s'agit pas d'aides associées directement à une dégradation des sols et du territoire agricole, ni à la déstructuration des communautés rurales, mais plutôt à des décisions politiques et économiques qui étaient fondées sur la conviction que la globalisation était inéluctable, voire souhaitable, même dans un contexte désavantageux.

Cette insertion dans la globalisation a néanmoins entraîné des pressions accrues sur l'environnement; toute intervention pour limiter ces pressions constituait une ponction nuisant à la « compétitivité ». L'idée de favoriser l'accroissement de la production s'insérait, elle aussi, dans une situation de concurrence qui a fini par favoriser les « intégrateurs », les grandes productions, avec les conséquences connues sur les communautés. Relever le défi des producteurs pour aller au-delà de la capacité de production de leurs propres terres pouvait augmenter leurs bénéfices, tant qu'ils se restreignaient à une production pour consommation locale. Dès que cette volonté des producteurs s'est transformée en une volonté d'entrer dans la concurrence internationale, les pressions ont rapidement fini par éliminer la très grande majorité d'entre eux en tant que joueurs sur le plan économique.

Le Rapport Pronovost propose de revoir l'ensemble des politiques agricoles, dont celle instituant le monopole dans la représentation syndicale; ce processus, bien que pertinent pour le travail sur l'IPV, reste à côté de l'effort précis de comptabiliser ici les coûts sociaux et environnementaux des pratiques et des politiques en place. Par ailleurs, nous n'allons pas tenter de chiffrer ces pertes à partir des études qui portent sur ces politiques, puisqu'elles ne permettent pas de leur attribuer une valeur « sonnante ». Ce sera un travail à entreprendre plus tard, en espérant que les travaux entrepris par des organismes comme l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le Canadian Institute of Well-Being vont faire progresser ce dossier assez rapidement.

Notre calcul des coûts en question va se faire sur la base des interventions chiffrées, de la part des producteurs en premier lieu, et des gouvernements en soutien à ceux-ci par la suite. Nous allons cibler les interventions qui comportent plus ou moins directement des impacts sur le bien-être mesuré en termes monétaires. Les nombreuses études sur les impacts environnementaux et sociaux démontrent le sérieux de la situation, le Rapport Pronovost fournit un cadre général démontrant la nécessité d'un virage et le Rapport St-Pierre (tout comme celui de Pronovost) fournissent d'importantes informations pour notre propre travail.

Ce travail se fera en considérant différentes composantes du bilan économique de l'agriculture. La première démarche consiste à éliminer de notre calcul plusieurs enveloppes budgétaires qui ne touchent pas directement les coûts que nous voulons évaluer. Sans rentrer dans une analyse détaillée, nous éliminons ainsi les soutiens fédéraux tout comme le programme de remise des

impôts fonciers payés par les agriculteurs et l'assurance récolte. Nous ne tiendrons pas compte non plus de la valeur de l'écart entre les prix internes payés pour les produits fournis par les secteurs sous la gestion de l'offre, même si la situation dans ces secteurs de production comporte des similitudes avec les impacts que nous évaluons.

Par la suite, il y a plusieurs dépenses qui comportent des impacts directs sur l'environnement, sur le bien-être (le « progrès ») des populations dans les régions rurales agricoles, et sur la société en général.³⁴

(i) Nous commençons avec les interventions qui sont à la base de la transformation de la situation d'origine que nous prenons comme point de référence. En effet, la décision de recourir à des engrais inorganiques et les aliments commerciaux venant de l'extérieur de la ferme instaure une tendance vers la simplification des systèmes agricoles, alors qu'un respect pour la complexité de la fertilité naturelle des sols semble fondamental pour en assurer la permanence. Le risque est grand que ces pratiques amènent des impacts sur les sols mêmes, impacts qui doivent être reconnus.

Nous prenons la moitié des coûts des engrais inorganiques comme indicateur de l'effort de compenser une perte progressive de la productivité des sols³⁵ par cet apport externe qui transforme l'agriculture « traditionnelle, » ancrée dans le territoire, en une activité « industrielle » dépendant d'intrants externes non renouvelables provenant d'exploitations minières³⁶ et pour laquelle les sols ne constituent, à la limite, qu'un substrat pour les plants.

Nous prenons la moitié des aliments commerciaux importés pour le bétail dans les élevages sans sol comme associée à un surplus de déjections animales par rapport aux besoins des cultures pour de tels engrais et à une dégradation des sols consécutive à des épandages excessifs de ces déjections.

³⁴ Voir la note 29 pour la présentation de l'hypothèse de base utilisée dans l'attribution des coûts dans la section qui suit. : les dépenses de base dans l'agriculture sont à l'origine des activités qui génèrent les impacts et les coûts qui en découlent.

³⁵ Il est à noter que l'apport du phosphore fait plus que « compenser » en quantités appropriées pour son manque dans les sols qui en sont dépourvus. Les engrais inorganiques phosphatés peuvent contribuer à l'accumulation de surplus de phosphore dans les sols, ce qui comporte à son tour de risques sérieux actuels ou potentiels. Par ailleurs, dès le recours aux engrais inorganiques, s'instaure un régime qui met en péril la vie microbienne à la base de la fertilité naturelle des sols, risque qui comporte un coût, qui est celui ciblé ici.

³⁶ Ceci a trait surtout aux engrais phosphatés et azotés. La très grande partie des engrais azotés actuels sont produits par des procédés chimiques nécessitant un recours au gaz naturel; l'azote est renouvelable via les rotations des cultures en ayant recours aux légumineuses, mais les transformations requises pour maintenir l'azote dans les sols sur une base renouvelable seraient vraisemblablement très importantes. La potasse existe en quantité suffisante, sur une base planétaire.

(ii) Les volumes importants d'engrais inorganiques et d'aliments commerciaux représentent un risque sérieux qu'il y ait des excédents qui se retrouveront dans les nappes phréatiques et les cours d'eau, les premiers après épandage, les deuxièmes après avoir été digérés par les animaux et excrétés. Quant aux pesticides et produits pharmaceutiques, leurs volumes sont faibles mais leur toxicité grande et, encore une fois, le risque est sérieux qu'ils se retrouvent, soit dans leur forme d'origine, soit dans un état de décomposition quelconque, dans ces mêmes milieux naturels.

L'impact de ces résidus sur les milieux aquatiques, voire sur les populations humaines qui s'y abreuvent, est difficile à évaluer et encore plus difficile à monétiser. Le gouvernement du Québec a tout récemment déposé une proposition d'indicateurs de « développement durable » incluant un indicateur qui porte sur la qualité de l'eau des rivières³⁷. En dépit de décennies d'efforts – insuffisants – pour les assainir, près de la moitié des rivières en milieu agricole sont polluées à leur embouchure par des matières en suspension (sols lessivés des terres agricoles, en bonne partie, et terre érodée le long des rives, en partie occasionnée par les systèmes de drainage agricole mis en place au fil des décennies), et entre 20 % et 40 % présentent une eau de mauvaise qualité en termes de contenu en phosphore ou – après plus de 7 G\$ d'investissements dans le programme d'assainissement des eaux ciblant ces rejets³⁸ – de coliformes fécaux. Ce sont surtout les engrais inorganiques et les aliments commerciaux, par leurs quantités et par le cheminement que suivent les rejets qui résultent de leur usage, qui sont à l'origine de la pollution de l'eau provenant des milieux agricoles. Impliqués dans ces phénomènes, les pesticides et les produits pharmaceutiques s'y trouvent également mais en faibles quantités relatives, ce qui ne les empêche pas de comporter des impacts plus sérieux sur le milieu.

Nous allons tenir compte, dans une autre composante de l'IPV, des dépenses pour le programme d'infrastructures mises en place pour assurer une eau potable à la population et assurer en même temps le renvoi d'eaux usées le moins dommageable possible (les aqueducs, les égouts et les usines de traitement de l'eau qui y sont associées) comme indicateur des coûts de la perte de qualité de l'eau des rivières. Nous ne prétendons pas que cette perte est uniquement attribuable aux activités agricoles, sachant même que l'assainissement en cause ne traite ni les matières en suspension ni les produits chimiques associés à ces activités.

En même temps, en reconnaissant le rôle de l'agriculture dans la dégradation de la qualité de l'eau des rivières du sud du Québec, voire du fleuve Saint-Laurent lui-même, (érosion des sols ainsi que lessivage d'engrais chimiques et autres substances provenant des champs et des élevages eux-mêmes), nous prenons la (l'autre) moitié des dépenses pour les engrais inorganiques et l'autre moitié des dépenses pour les aliments commerciaux comme indicateur du coût de cette pollution de l'eau non réglée par le système d'assainissement des eaux mis en place dans les années 1980³⁹ et associé à un

³⁷ Voir <http://www.assnat.qc.ca/fra/39legislature1/commissions/CTE/Indicateurs.pdf>

³⁸ À cet égard, l'IPV comportera une composante portant sur la pollution des eaux des rivières du sud du Québec et qui tiendra compte de ce programme.

³⁹ Nous ne ferons pas de précisions concernant la pollution des nappes phréatiques, également en cause à plusieurs égards mais beaucoup moins connues.

dépassement de la capacité des milieux aquatiques à les recevoir.

(iii) L'apport de pesticides et de produits pharmaceutiques représente un effort de la part de l'agriculteur pour répondre à la simplification des systèmes de base qu'il a mis en place pour aller au-delà de la productivité naturelle de ses terres. Les pesticides servent en bonne partie à éviter les impacts associés à l'abandon à grande échelle des pratiques traditionnelles de la rotation des cultures et de la culture d'une diversité de productions dans un même champ. L'utilisation des produits pharmaceutiques, surtout des antibiotiques, pour gérer les besoins sanitaires du bétail élevé dans des structures sans sol et pour stimuler leur croissance, découle en partie de l'abandon des pâturages par l'approche industrielle de l'agriculture et de la perte de la salubrité « naturelle » qui peut être associée à une densité beaucoup moins grande d'animaux.

Nous prenons les dépenses pour les pesticides et pour les produits pharmaceutiques⁴⁰ comme indicateurs des coûts de l'abandon des pratiques traditionnelles. Ils ont des incidences qu'il importe d'évaluer en termes de la culture « durable » de ces terres, ce qui n'a pas été fait de manière systématique et en termes monétaires. L'abandon des pratiques traditionnelles représente une transition vers un système probablement non durable en soi. C'est un aspect des « coûts » de la civilisation occidentale et des risques qu'elle court actuellement

(iv) Comme nous l'avons mentionné, l'achat de semences et d'animaux de fournisseurs externes augmente le risque pour le producteur et tend à réduire la complexité des systèmes, surtout depuis l'arrivée des OGM, mais également en fonction d'un nombre de plus en plus réduit de variétés et de races qui se trouvent sur les fermes québécoises aujourd'hui par rapport aux années antérieures.

Nous prenons les dépenses pour les semences ainsi que pour le bétail et pour la volaille comme indicateurs des coûts des risques associés à la simplification des systèmes agronomiques mis en place depuis maintenant plusieurs décennies. Cette simplification est à l'origine du recours, en aval, aux pesticides et aux produits pharmaceutiques.

Tous ces intrants, que nous identifions en fonction de leurs coûts comme dépenses pour les producteurs, servent à générer une hausse importante de la production agricole, objectif premier de la transformation de l'agriculture depuis une trentaine d'années. Les données sur les coûts monétaires des impacts directement occasionnés par le recours à ces intrants n'existent tout simplement pas la plupart du temps. Nous prenons donc ces intrants comme « investissements » servant à générer des résultats beaucoup plus importants en volume que les intrants eux-mêmes; cela à son tour justifie le fait qu'on prenne ces « investissements » comme une indication de leurs impacts. Au-delà de ces impacts, le système produit énormément par rapport à ce que l'agriculture « d'origine » faisait. Les productions comme telles représentent les « bénéfices » résultant de ces investissements.

⁴⁰ Nous prenons le quart des dépenses pour les services vétérinaires comme estimé des dépenses pour les produits pharmaceutiques.

Tableau 1 Les dépenses de base pour les intrants externes à la ferme 1981-2008, en millions de dollars constant 2002

| | Achat bétail et volaille | Aliments commerciaux | Semences commerciales | Produits pharmaceutiques | Engrais et chaux | Pesticides | Dépenses totales |
|------|--------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------|------------------|------------|------------------|
| 1981 | 34,71 | 413,79 | 17,47 | 2,20 | 83,66 | 8,81 | 560,64 |
| 1982 | 33,19 | 408,69 | 20,19 | 2,92 | 86,84 | 10,50 | 562,34 |
| 1983 | 31,57 | 377,06 | 30,08 | 3,39 | 94,58 | 10,50 | 547,18 |
| 1984 | 35,49 | 353,29 | 34,28 | 3,51 | 101,67 | 11,30 | 539,54 |
| 1985 | 39,77 | 359,05 | 46,09 | 4,21 | 107,16 | 13,21 | 569,49 |
| 1986 | 49,83 | 363,94 | 47,30 | 4,28 | 104,61 | 14,18 | 584,14 |
| 1987 | 54,24 | 388,28 | 42,23 | 6,37 | 111,92 | 15,58 | 618,64 |
| 1988 | 53,76 | 424,44 | 47,30 | 7,49 | 117,98 | 19,73 | 670,69 |
| 1989 | 55,86 | 444,88 | 47,63 | 8,50 | 124,65 | 21,29 | 702,81 |
| 1990 | 73,36 | 435,10 | 51,72 | 9,78 | 113,38 | 21,76 | 705,09 |
| 1991 | 66,96 | 415,13 | 45,43 | 10,61 | 136,77 | 21,01 | 695,92 |
| 1992 | 69,85 | 424,19 | 48,41 | 10,72 | 144,62 | 26,10 | 723,88 |
| 1993 | 79,66 | 428,26 | 49,88 | 13,55 | 122,51 | 25,79 | 719,65 |
| 1994 | 84,40 | 541,29 | 50,68 | 15,28 | 124,34 | 30,39 | 846,38 |
| 1995 | 81,42 | 673,42 | 55,97 | 18,63 | 155,76 | 35,73 | 1020,92 |
| 1996 | 107,21 | 890,60 | 72,73 | 18,91 | 191,27 | 50,95 | 1331,68 |
| 1997 | 3,77 | 965,45 | 73,14 | 20,80 | 192,04 | 59,19 | 1314,38 |
| 1998 | 9,40 | 889,89 | 79,33 | 22,31 | 191,85 | 64,10 | 1256,87 |
| 1999 | 17,83 | 809,73 | 92,61 | 26,32 | 180,38 | 67,38 | 1194,25 |
| 2000 | 57,67 | 835,80 | 115,41 | 29,24 | 178,17 | 78,94 | 1295,22 |
| 2001 | 64,49 | 1010,74 | 131,50 | 33,62 | 211,00 | 87,03 | 1538,38 |
| 2002 | 84,00 | 1118,80 | 154,20 | 37,70 | 210,80 | 98,10 | 1703,60 |
| 2003 | 117,62 | 1226,47 | 180,86 | 40,97 | 207,22 | 91,61 | 1864,75 |
| 2004 | 106,99 | 1306,69 | 200,88 | 42,23 | 213,01 | 97,50 | 1967,29 |
| 2005 | 206,17 | 985,43 | 197,93 | 45,02 | 234,22 | 98,50 | 1767,27 |
| 2006 | 203,36 | 965,82 | 209,88 | 47,69 | 229,60 | 103,57 | 1759,93 |
| 2007 | 176,61 | 1322,08 | 231,65 | 48,14 | 272,79 | 118,68 | 2169,95 |

Source : Statistique Canada⁴¹

Les dépenses totales pour ces six types d'intrants venant de l'extérieur des fermes se trouvent à la dernière colonne du Tableau 1. Ces dépenses se divisent entre celles pour les cultures et celles pour les élevages. Les Figures 6a et 6b montrent graphiquement les données du tableau.

⁴¹ Statistiques Canada, Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement, no. 21-0120x, novembre 2009

Figure 6a Dépenses de base pour les élevages – 1981-2008

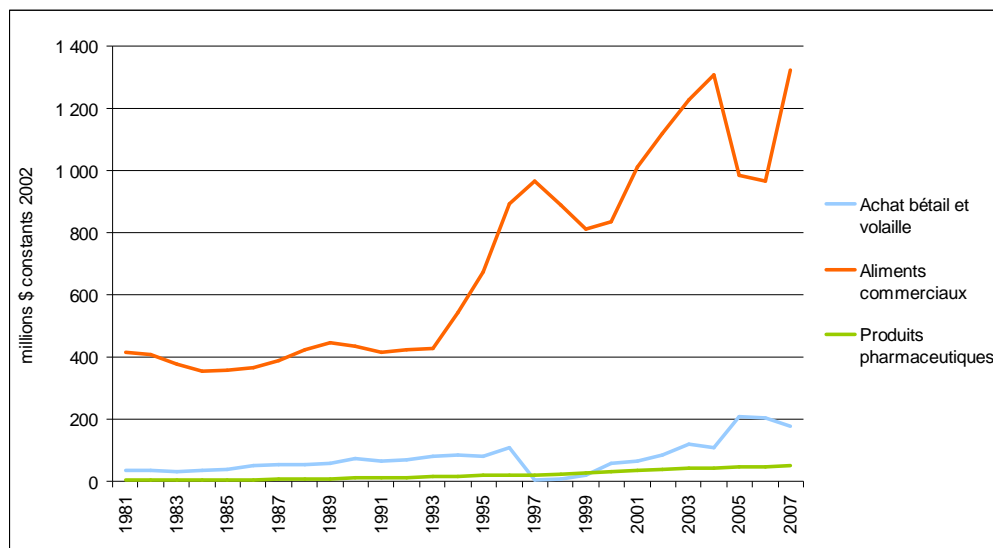
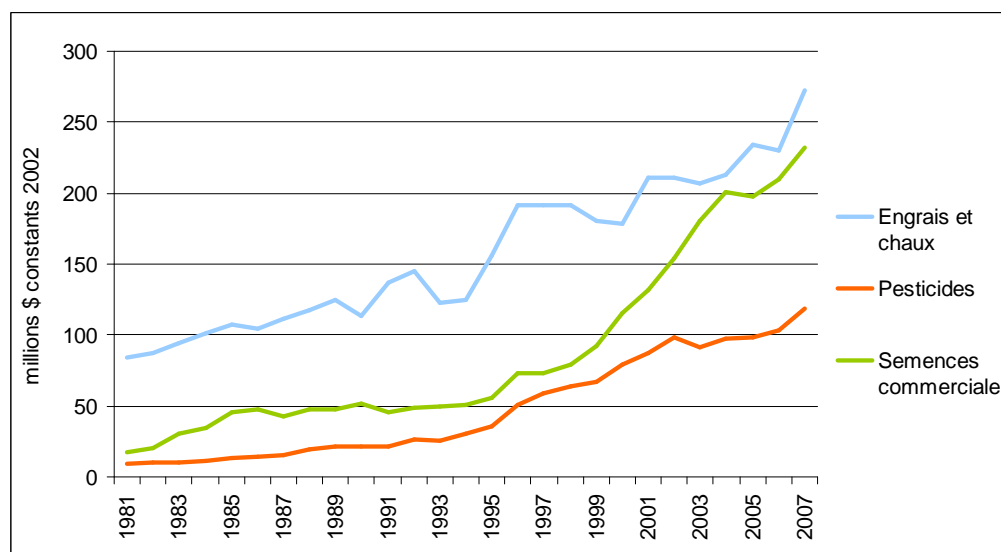


Figure 6b Dépenses de base pour les cultures – 1981-2008

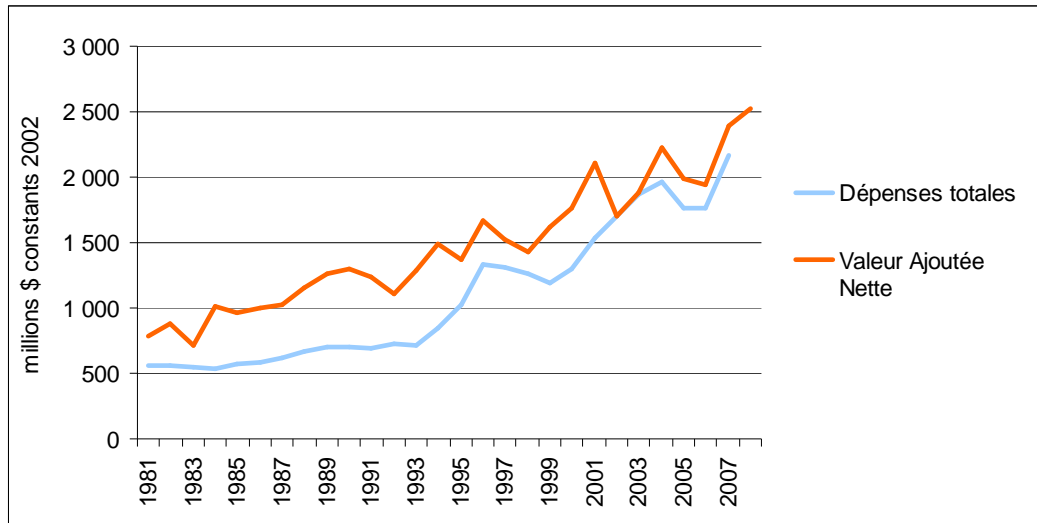


La Figure 7 reprend ces deux composantes de la Figure 3 pour montrer la situation plus clairement, en mettant en relation la valeur ajoutée nette agricole et les dépenses totales pour les intrants venant de l'extérieur de la ferme. Les dépenses sont du même ordre de grandeur, presque du même ordre, que la valeur ajoutée nette de toute l'activité agricole, dont nous avons fourni les données présentées plus haut. En 2004, les dépenses totales montaient à 1829,5 G\$, alors que la valeur nette agricole était de 2175 G\$⁴². Ces dépenses agricoles prises comme proxy pour le coût

⁴² Voir la fiche technique (à venir) pour les données. Source pour les Figures 7 et 8 : pour 1989-2004, Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques annuels 2005*; pour 2005-2008 Statistique Canada CANSIM tableau 002-0004 - Compte de la valeur ajoutée agricole, par province

des impacts environnementaux des activités agricoles représentent un montant très proche de celui calculé pour le Québec à partir des données américaines, qui ont donné, sans même tenir compte de la pollution diffuse, mais en comptabilisant la perte de milieux humides, un coût de 1 808 G\$ en 2004.

Figure 7 Dépenses de base et valeur ajoutée nette – 1981-2008



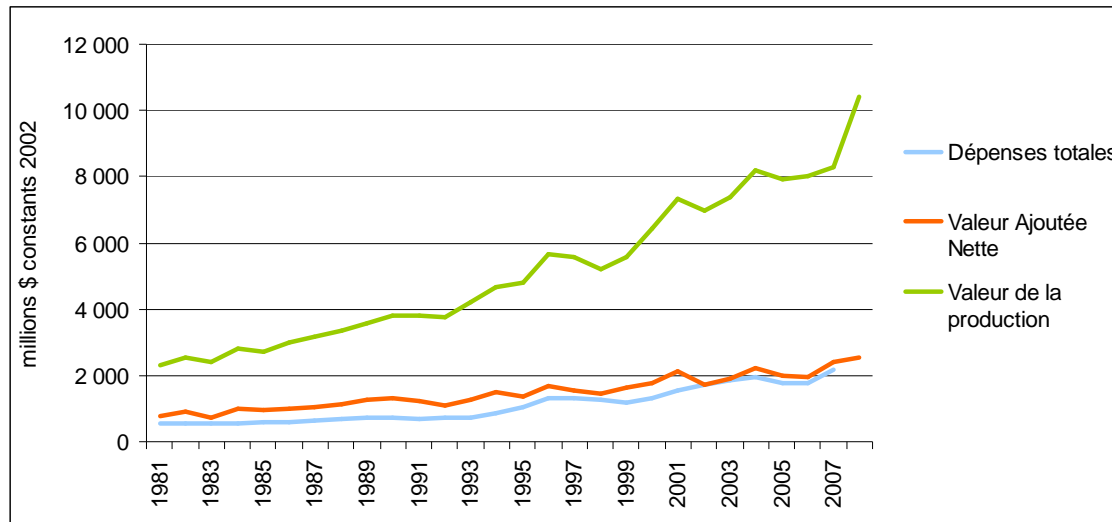
Il s'agit également d'un montant très proche de celui calculé pour le Québec à partir des données américaines, qui ont donné, sans même tenir compte de la pollution diffuse, mais en comptabilisant la perte de milieux humides, un montant de 1 808 G\$. Ce montant est environ 84 % du PIB agricole (la valeur ajoutée nette) qui était de 2 152 G\$ à la même époque (2004)⁴³, selon les données que nous avons utilisées pour la comparaison.

Il n'y a aucun élément commun aux deux estimés, le nôtre procédant de façon indirecte à l'établissement d'une approximation des coûts de l'activité agricole, celui pour les États-Unis partant de données monétaires, même si celles-ci n'ont pas la qualité qu'on pourrait souhaiter. **Il reste que, en acceptant les fondements de nos approximations, les deux calculs suggèrent une même conclusion : les activités agricoles comportent des coûts environnementaux non pris en compte par le PIB qui équivalent généralement aux bénéfices économiques recherchés par ces activités.**

La Figure 8, reprenant la Figure 3, montre jusqu'à quel point ces intrants de base sont beaucoup moins importants sur le plan monétaire que la production agricole totale tout en étant à l'origine de presque tous les impacts associés à cette production, non seulement comme investissements qui la génèrent, mais physiquement aussi. Voilà l'image que nous voulons laisser pour marquer notre estimé : il faut beaucoup d'activités pour générer des bénéfices nets tels que calculés dans le système économique actuel, et c'est en partie cet écart entre les activités et les bénéfices qui explique la dégradation du milieu qui est associée à l'agriculture.

⁴³ Source : Statistique Canada, <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/agri112e-fra.htm>

Figure 8 Production totale, valeur ajoutée nette et dépenses de base - 1981-2008



(v) Il reste que l'agriculture n'est pas qu'affaire d'interventions physiques et économiques dans le milieu. Les producteurs agricoles font partie des communautés où ils pratiquent leur métier, et il importe de regarder aussi la contribution de leurs activités au tissu social. L'évaluation des impacts de l'agriculture dans le calcul de l'IPV pour les États-Unis ne tient pas compte de ce facteur. Par contre, il s'agit de la préoccupation peut-être la plus importante de la Commission Pronovost, préoccupation qui est chiffrée par le Rapport St-Pierre.

En effet, les rapports Pronovost et St-Pierre démontrent clairement, chiffres et analyses à l'appui, une forte tendance vers un nombre restreint de grands producteurs subventionnés par l'ASRA, en ce qui a trait aux 18 productions couvertes par ce programme. Dans les dernières décennies, d'autres travaux, ainsi qu'un suivi et une critique importants des aspects sociaux des changements en milieu rural, par des sociologues, par des politiciens municipaux et par une multitude d'intervenants de la société civile, ont fait part des impacts dévastateurs associés à l'effondrement des populations des villages en milieu rural (ici, en milieu agricole dans le sud du Québec⁴⁴).

Il est clair que la concentration de la production agricole entre les mains d'un nombre restreint de producteurs n'est pas l'unique cause de cette situation, mais la déstructuration des villages et de la campagne associée à l'évolution des principales productions couvertes par l'ASRA constitue une source importante du « coût » que les communautés rurales doivent assumer – perte de leurs populations et ses conséquences - ce qui est préoccupant pour l'avenir de ces communautés. Nous en avons parlé, trop brièvement.

Non seulement l'analyse de ce programme montre la tendance forte vers la concentration de la production dans les mains de quelques grands producteurs, mais elle montre aussi la difficulté

⁴⁴ La fiche sur la foresterie fera part de certains impacts des pratiques forestières sur les villages en milieu plus nordique et principalement forestier (ou minier, les activités minières par contre étant associées par définition à une occupation du territoire limitée dans le temps).

que vivent les petits producteurs face à ce qui est souvent jugé comme une globalisation inéluctable et profitable à l'ensemble des sociétés. Un des objectifs du calcul de l'IPV est de montrer que ces sociétés évaluent mal les véritables bénéficiaires de cette globalisation. Dans le cas de l'agriculture, ce sont surtout les quelques grands producteurs, favorisés par les compensations de l'ASRA, qui réussissent à s'insérer dans le processus.

Pour l'ensemble de l'agriculture, il s'agit d'un exercice où le gouvernement joue un rôle clé, assurant la survie des agriculteurs mais sans s'assurer de la cohérence de ses interventions. Les recommandations de Pronovost et de St-Pierre vont clairement dans le sens d'une réorientation du soutien gouvernemental, en proposant d'abandonner toute intervention visant à maintenir artificiellement la participation dans les marchés internationaux. Le gouvernement a tout intérêt à maintenir la survie des agriculteurs, qui font face aux aléas du climat autant qu'à ceux des marchés, mais il doit le faire en s'assurant du maintien des liens sociaux en milieu rural, où les agriculteurs jouent un rôle structurant, pour autant qu'ils remplacent les dérapages de la concurrence des marchés internationaux par une meilleure insertion dans leur milieu de vie.

Nous prenons les compensations payées dans le cadre du programme ASRA au fil des ans comme coût de la déstructuration des milieux ruraux en zone agricole. Ce coût va de pair, mais indirectement, avec un autre coût, celui des multiples conflits vécus par de nombreuses communautés depuis vingt ans et associés directement à la production porcine.⁴⁵

Tableau 2 Les cotisations et les compensations de l'ASRA 1976-2007, en millions de dollars constants 2002

| | Cotisations producteurs | Cotisation gouvernement | Cotisations totales | Compensations totales |
|------|-------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------------|
| 1976 | 0,213 | 0,427 | 0,640 | 2,368 |
| 1977 | 1,014 | 2,027 | 3,041 | 4,865 |
| 1978 | 1,933 | 3,866 | 5,798 | 0,355 |
| 1979 | 2,172 | 4,345 | 6,517 | 10,195 |
| 1980 | 3,534 | 7,068 | 10,602 | 9,587 |
| 1981 | 6,560 | 13,121 | 19,681 | 31,518 |
| 1982 | 10,861 | 21,721 | 32,582 | 54,677 |
| 1983 | 15,072 | 30,144 | 45,216 | 101,410 |
| 1984 | 27,012 | 54,024 | 81,035 | 99,458 |
| 1985 | 34,021 | 68,042 | 102,062 | 141,303 |
| 1986 | 46,497 | 92,994 | 139,490 | 126,033 |
| 1987 | 58,201 | 116,403 | 174,604 | 122,897 |
| 1988 | 52,424 | 104,847 | 157,271 | 196,270 |
| 1989 | 52,520 | 105,040 | 157,560 | 191,425 |
| 1990 | 68,814 | 137,628 | 206,442 | 300,031 |
| 1991 | 53,565 | 107,131 | 160,696 | 224,358 |
| 1992 | 73,272 | 146,544 | 219,816 | 253,918 |

⁴⁵ Ces conflits ont été tels que le gouvernement a mandaté une commission spéciale du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour enquêter en 2002 sur les façons de permettre à la production porcine une « cohabitation » avec le territoire rural.

| | | | | |
|------|---------|---------|---------|---------|
| 1993 | 79,829 | 159,659 | 239,488 | 157,353 |
| 1994 | 92,119 | 184,238 | 276,356 | 328,614 |
| 1995 | 95,543 | 191,086 | 286,629 | 263,867 |
| 1996 | 126,694 | 253,387 | 380,081 | 233,800 |
| 1997 | 89,853 | 179,705 | 269,558 | 263,260 |
| 1998 | 95,603 | 191,205 | 286,808 | 559,333 |
| 1999 | 169,955 | 339,909 | 509,864 | 439,901 |
| 2000 | 186,133 | 372,267 | 558,400 | 441,116 |
| 2001 | 156,378 | 312,756 | 469,134 | 402,056 |
| 2002 | 103,741 | 207,482 | 311,222 | 564,832 |
| 2003 | 202,881 | 405,762 | 608,643 | 656,487 |
| 2004 | 187,578 | 375,155 | 562,733 | 641,160 |
| 2005 | 225,484 | 450,967 | 676,451 | 687,301 |
| 2006 | 228,497 | 456,995 | 685,492 | 806,398 |
| 2007 | 254,978 | 509,956 | 764,933 | 794,624 |

Source : Financière agricole du Québec

On doit donc compléter le « bilan » de l'activité agricole en y apportant des passifs dont le PIB et le modèle économique en place ne tiennent pas compte et qui ont trait aux structures sociales des communautés en milieu rural. Il s'agit de 748 \$M en 2008, soit le montant des compensations versées dans le cadre du programme ASRA.

L'Indice de progrès véritable soustrait donc une série de coûts « cachés » qui doivent être associés à l'agriculture : (i) Coûts de la dégradation des sols associés au recours aux engrais chimiques et aux aliments commerciaux; (ii) coûts de la pollution diffuse des cours d'eau associés à ce même recours; (iii) coûts associés à l'abandon de certaines pratiques culturelles traditionnelles fondées sur une connaissance profonde des écosystèmes ruraux; (iv) coûts imputés aux risques de la dépendance à des sources externes pour les semences et les animaux; (v) coûts de la déstructuration des villages en milieu agricole occasionnés par une mauvaise orientation du soutien gouvernemental. **Nous évaluons le coût total de ces impacts de l'activité agricole sur le milieu social et naturel à environ 3 G\$ en 2008, soit 2,275 G\$ pour le coût des impacts environnementaux et 0,748 G\$ pour le coût des impacts sociaux.**

Nous considérons cet estimé comme probablement conservateur; il devrait toutefois être raffiné dans les années à venir par l'élaboration d'indicateurs agricoles couvrant les aspects négatifs de la production agricole, et par leur monétarisation. Les indicateurs courants suivent les aspects positifs de la production agricole, (après une prise en compte des coûts des intrants, etc.) et sont inclus, soit dans les recettes, soit dans le PIB agricole. **Dans cette deuxième approximation, les coûts des aspects négatifs de la production représentent l'équivalent d'une fois et demi la valeur ajoutée nette⁴⁶ agricole.**

⁴⁶ Un tel complément au bilan traditionnel fourni par le PIB est le sujet de travaux tout récents, voire en cours, par le comité Stiglitz, par l'OCDE avec d'autres partenaires, la Commission européenne, etc....

Tableau 3 L'IPV agricole et le PIB (valeur ajoutée nette) agricole 1976-2007⁴⁷, en millions de dollars constants 2002

| | Dépenses totales | Compensation ARSA | IPV agricole | PIB agricole |
|------|------------------|-------------------|--------------|--------------|
| 1981 | 560,638 | 31,518 | 592,156 | 788,328 |
| 1982 | 562,344 | 54,677 | 617,020 | 885,625 |
| 1983 | 547,176 | 101,410 | 648,586 | 709,599 |
| 1984 | 539,544 | 99,458 | 639,002 | 1 017,357 |
| 1985 | 569,491 | 141,303 | 710,794 | 958,768 |
| 1986 | 584,140 | 126,033 | 710,173 | 1 001,321 |
| 1987 | 618,638 | 122,897 | 741,534 | 1 023,441 |
| 1988 | 670,690 | 196,270 | 866,960 | 1 151,525 |
| 1989 | 702,808 | 191,425 | 894,233 | 1 258,999 |
| 1990 | 705,090 | 300,031 | 1 005,121 | 1 294,414 |
| 1991 | 695,917 | 224,358 | 920,275 | 1 236,635 |
| 1992 | 723,885 | 253,918 | 977,803 | 1 107,273 |
| 1993 | 719,645 | 157,353 | 876,999 | 1 287,384 |
| 1994 | 846,380 | 328,614 | 1 174,993 | 1 487,828 |
| 1995 | 1 020,919 | 263,867 | 1 284,786 | 1 373,675 |
| 1996 | 1 331,680 | 233,800 | 1 565,481 | 1 671,686 |
| 1997 | 1 314,385 | 263,260 | 1 577,645 | 1 522,665 |
| 1998 | 1 256,871 | 559,333 | 1 816,204 | 1 428,329 |
| 1999 | 1 194,247 | 439,901 | 1 634,148 | 1 623,155 |
| 2000 | 1 295,219 | 441,116 | 1 736,335 | 1 762,840 |
| 2001 | 1 538,382 | 402,056 | 1 940,438 | 2 109,328 |
| 2002 | 1 703,600 | 564,832 | 2 268,432 | 1 699,374 |
| 2003 | 1 864,753 | 656,487 | 2 521,240 | 1 885,861 |
| 2004 | 1 967,294 | 641,160 | 2 608,454 | 2 227,506 |
| 2005 | 1 767,271 | 687,301 | 2 454,573 | 1 993,026 |
| 2006 | 1 759,929 | 806,398 | 2 566,327 | 1 945,845 |
| 2007 | 2 169,949 | 794,624 | 2 964,572 | 2 397,438 |

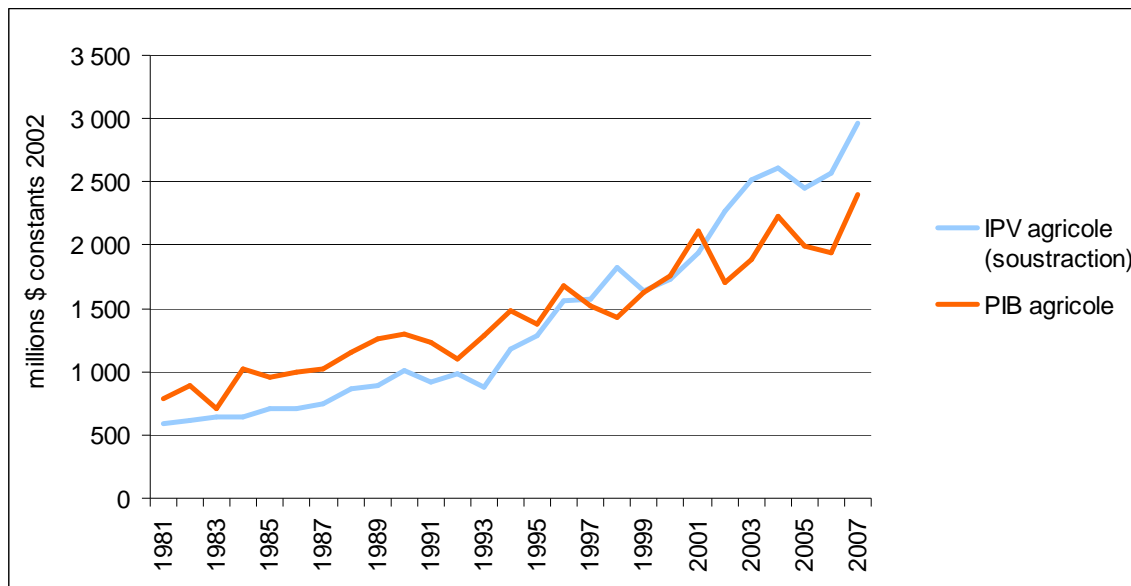
Le bilan final de l'activité agricole enlève l'intérêt de croire à une « croissance économique » générée par l'activité et inscrite dans le PIB comme positive. Au strict minimum, l'IPV présente donc un portrait qui enlève à l'agriculture beaucoup de son intérêt économique. Les coûts de leurs externalités effacent les bénéfices escomptés par les activités agricoles, au point où un autre modèle devient nécessaire.

La Figure 9 fournit le résultat de l'analyse des passifs non pris en compte dans le calcul du PIB agricole, et montre que ces passifs excèdent la plupart du temps la contribution de l'activité

⁴⁷ Ce sont les données de ce tableau qui fournissent les bases pour les graphiques 3, 7 et 8 ci-haut.

agricole au progrès de la société mesurée via le PIB. Les coûts des impacts de ces activités annulent, à toutes fins pratiques, leur contribution sur le plan économique.

Figure 9 : IPV agricole (soustractions) et PIB agricole 1981-2007



6. L'activité agricole est une activité sociale et communautaire

L'analyse présentée ici revient à une proposition de base en ce qui a trait à l'agriculture : son but principal et fondamental est de nourrir la population dans un contexte d'occupation permanente du territoire. Le Rapport Pronovost en fait un principe de base également : le soutien est nécessaire et justifié en fonction de l'objectif sociétal d'occuper le territoire, mais non pas pour intervenir directement dans les activités économiques censées être autonomes. Ce n'est pas par mépris pour cette activité inhérente à toute société vivant sur un territoire que nous soulignons son manque d'intérêt « économique ». C'est plutôt pour mettre en relief l'importance de revoir son rôle crucial dans les communautés rurales du Québec, rôle perdu de vue depuis des décennies et causant ainsi des tensions importantes dans les communautés et des impacts importants sur l'environnement.

C'est pour repositionner cette activité dans son contexte sociétal que nous proposons la présente élaboration des coûts de cette activité. Avant même qu'elle ne cherche à compléter ou à varier sa propre production par des importations venant d'ailleurs, la société dépend, pour sa permanence sur le territoire, d'une alimentation locale venant de ses producteurs agricoles. Leur occupation du territoire comporte évidemment des incidences souvent importantes sur les écosystèmes d'origine, mais cela constitue un aspect incontournable de l'instauration de toute société humaine sur un territoire. Il importe alors de restreindre au minimum ces incidences, en proposant des orientations appropriées au « progrès » de la société.

Nous prétendons que, dans le contexte de crises mondiales actuelles, il y a lieu de profiter du portrait fourni par l'approche de l'IPV pour retisser nos liens avec nos producteurs, et les leurs avec nous.

- (i) Il y a lieu de suivre rigoureusement les analyses des rapports Pronovost, Saint-Pierre et Ouimet, tout en reconnaissant que leurs recommandations s'insèrent dans la pensée économique dominante qui ne calcule pas les passifs des activités agricoles et prônent instinctivement la croissance, cause des principaux problèmes soulignés ici. Il faudrait commencer par éliminer le soutien aux grandes entreprises agricoles.⁴⁸ Celles-ci doivent désormais s'insérer dans un processus économique indépendant du soutien gouvernemental direct⁴⁹, soutien dont l'objectif est tout autre et qui doit être réorienté pour mieux respecter ses fondements. Parmi les conséquences d'une telle réorientation figure une réduction probablement très importante de la production porcine, cible depuis des années de critiques pour ses impacts sociaux et environnementaux et principal bénéficiaire des soutiens gouvernementaux rendus ainsi inéquitables. Une réduction de la production du maïs irait de pair avec une telle réorientation.
- (ii) Il y a lieu de fournir un soutien prioritaire aux « fermes familiales » et à leur production d'aliments destinés à la population locale, en faisant presque abstraction de l'idée de participer aux activités des marchés internationaux. Il est évident que cette réorientation diminuera la possibilité pour la population de bénéficier d'importantes importations de certaines denrées alimentaires, si l'on cherche à maintenir un équilibre dans la « balance des paiements »⁵⁰.

Cela équivaudrait à suivre l'appel de l'Assemblée nationale pour un « virage » dans nos modes de développement, actuellement non viables, d'une part en

⁴⁸ Les emplois ne seront pas en question. Les soutiens gouvernementaux créeront plus d'emplois en aidant les petites fermes qu'en soutenant les grandes. Finalement, les dépenses/investissements des grands entrepreneurs représentent leur façon de faire fructifier leur capital, ce qui sert en même temps à augmenter le PIB. Par contre, la « croissance » en cause ne représente pas du tout la contribution qu'on lui attribue en ce qui a trait au développement de la société. Leurs façons de procéder vont finalement dans un sens plutôt contraire à cela ou, du moins, y contribuent beaucoup moins que l'on pense.

⁴⁹ Il est évident que la société leur fournit un soutien important par les infrastructures de toutes sortes, comme elle le fait pour l'ensemble de ses membres.

⁵⁰ « Solde commercial », pour St-Pierre (p.8). Il y indique que de viser un tel objectif comporte un coût élevé. C'était pourtant une recommandation prioritaire du Sommet sur l'agriculture de 1999, visant à doubler dans 5 ans la *valeur* des exportations du secteur agricole québécois; il s'agissait en effet d'une approche qui reléguait au second plan, et cela de façon explicite (comme lors du Sommet socio-économique de 1996 et de la rencontre économique de janvier 2010), les enjeux environnementaux associés à la démarche. On a alors créé de toutes pièces, en réaction aux protestations des intervenants qui avaient cette préoccupation, le programme « Un environnement à valoriser », programme qui n'a jamais pu influencer sur le processus économique.

respectant la capacité de support restante de nos écosystèmes, déjà transformés pour permettre la culture, et d'autre part, en ciblant une équité dans le soutien accordé aux producteurs. Nous suggérons que notre « mode de développement agricole » figure parmi de tels modes non viables, à moins de réorientations majeures.

- (iii) Les producteurs dans les fermes familiales ainsi soutenus doivent désormais respecter certaines orientations en matière d'environnement qui sont connues depuis des décennies et qui conduisent en même temps au respect de la pérennité de la culture et de l'occupation du territoire. C'est une application du principe de « l'écoconditionnalité » à grande échelle :
 - a. les cultures doivent éviter les pratiques causant l'érosion et instaurer des pratiques pour prévenir les impacts de l'érosion résiduelle. Entre autres, cela comporte le respect de bandes riveraines d'envergure, celles-ci étant nécessaires et souhaitables pour la restauration des écosystèmes riverains qui en dépendent, indépendamment de leur rôle dans la prévention des impacts de l'érosion et du ruissellement, soit de la pollution diffuse⁵¹;
 - b. les cultures doivent avoir recours à des pratiques culturales qui assurent la pérennité des sols et de l'eau. Ceci comporte une réduction massive de recours à des engrais inorganiques et à des pesticides ainsi qu'un retour à un équilibre entre les terres en pâturage (ou de culture de plantes vivaces) et celles sous labour.
- (iv) Selon ces orientations, et pour aller plus loin, l'agriculture doit devenir une activité « multifonctionnelle » intégrée dans les activités de la communauté et visant son développement dans un esprit d'occupation du territoire. Il s'agit des orientations de la dernière section du rapport St-Pierre, et le reflet de l'ensemble des analyses économiques des dernières décennies : il fallait d'abord s'assurer de la croissance, et ensuite voir ce qui peut être fait pour réduire les externalités. Un des buts de la présente analyse est de soutenir que cette façon de faire ne marche pas, n'a jamais marché.
- (v) Le soutien gouvernemental compensera pour les risques inhérents à la pratique de cette profession, et les pratiques exigées élimineront en bonne partie les impacts environnementaux qui diminuent la valeur bien illusoire de l'activité agricole « industrielle ». Les producteurs ainsi non soumis à la concurrence associée à leur insertion dans des marchés internationaux pourront participer à la vie communautaire, libérés des conflits qui marquent cette participation depuis trop longtemps.

⁵¹ Comme mentionné plus haut, nous avons choisi de ne pas tenir compte directement de la contamination des nappes phréatiques, également en cause dans ce processus.

7. Une nouvelle approche dans les « négociations » avec les producteurs, ici et ailleurs

L'objectif de croissance économique qui pourrit les « négociations » avec les producteurs depuis des décennies n'a plus sa place, suite à une évaluation sans illusion de la valeur économique de leurs activités. Celles-ci, selon le régime actuel, comportent des passifs qui enlèvent tout intérêt à suivre le modèle en place depuis environ 40 ans et qui font qu'on doit le réorienter de fond en comble.

Il importe pour les communautés de se repositionner face à l'UPA, ou à d'autres regroupements de producteurs. Ce nouveau positionnement devra refuser d'attribuer aux producteurs un rôle économique – dans le sens traditionnel et encore dominant - dans le développement du Québec. Désormais, ce rôle doit être défini et « négocié » en fonction de son apport social et de sa multifonctionnalité.

En terminant, abordons deux crises non encore mentionnées dans ce texte mais qui méritent une brève analyse, pour mieux situer ce nouveau positionnement. D'une part, l'arrivée du « pic pétrole » rendra vraisemblablement non viable l'ensemble de l'approche de globalisation associée au commerce des denrées alimentaires depuis des décennies: peu importe qu'on accepte volontiers ou non de s'attaquer aux changements climatiques, le coût du transport va rendre trop coûteux le maintien de ce système, qui a perduré pendant toutes ces années en refusant d'intégrer les externalités sociales et environnementales en cause, et dont les coûts nous rattrapent maintenant via les crises.⁵²

D'autre part, il y a lieu de prendre à cœur la déclaration faite par le FAO le 23 septembre 2009 et qui reconnaît la nécessité d'une augmentation de 70 % de la production alimentaire dans le monde pour nourrir les 9 milliards de personnes qui y vivront d'ici 2050, tout en concurrençant les efforts des pays de l'OCDE pour développer des biocarburants et des bioproduits⁵³ et en faisant face à des pressions énormes associées aux changements climatiques et aux changements aux régimes des eaux un peu partout sur la planète.....

La crise de l'alimentation et la hausse du prix du pétrole à l'été 2008 ont fourni un aperçu de la situation qui résultera de la conjugaison des deux crises, alors que les déficits de production dans les années à venir ne pourront qu'occasionner de nouvelles flambées des prix et – fort

⁵² Voir le récent livre de Jeff Rubin, *Why Your World Is Going To Get a Whole Lot smaller* (2009), qui suit toute une série d'auteurs, dont des chercheurs chevronnés, et fournit un portrait de la fin de l'ère du pétrole bon marché et celle de la globalisation fondée sur des transports à travers la planète dépendant de carburants bon marché.

⁵³ L'OCDE a mis sur pied deux grands groupes de travail dont les mandats visent (i) la production de biocarburants pour « remplacer » le pétrole dont la disponibilité comme carburant va commencer à diminuer et (ii) la production de produits synthétiques à base d'intrants « fossiles ». Il s'agit d'un effort pour convertir des territoires voués à des productions alimentaires actuelles ou à venir (via la destruction des dernières forêts tropicales existantes) afin d'éviter un « virage » de la part des pays riches vers des modes de vie plus soutenables. La FAO souligne que nourrir la population humaine dans les décennies à venir sur la base du maintien de ces territoires en production alimentaire constitue déjà un défi plus ou moins imaginable

probablement – de nouvelles violences de la part des affamés (ou des pauvres, tout simplement). Il y a fort à parier que les « signaux du marché » recherchés par les réorientations proposées par le Rapport St-Pierre pour le secteur agricole québécois soient grandement perturbés, en partie par les crises structurelles permanentes qui s'installent, en partie par la manipulation de ces crises par les grandes compagnies transnationales et par les spéculateurs financiers qui causent déjà d'énormes torts.

Les producteurs québécois feraient bien de ne pas s'illusionner en pensant que l'intervention de la FAO décrit de nouveaux marchés à conquérir. Il s'agit bien plutôt d'une situation où l'instabilité marquera toutes les interventions et où la production pour exportation, une fois encadrée par un respect de la capacité de support du territoire québécois, courrait à sa perte. Les grands producteurs pourront être tentés par une fort probable hausse du prix des grains (et par conséquent de la viande), mais l'instabilité de la situation incite à la prudence à cet égard : il est invraisemblable, devant l'ensemble des crises en jeu, que l'ensemble de la population humaine soit capable de se donner une alimentation carnée à l'image de celle des pays développés aujourd'hui.